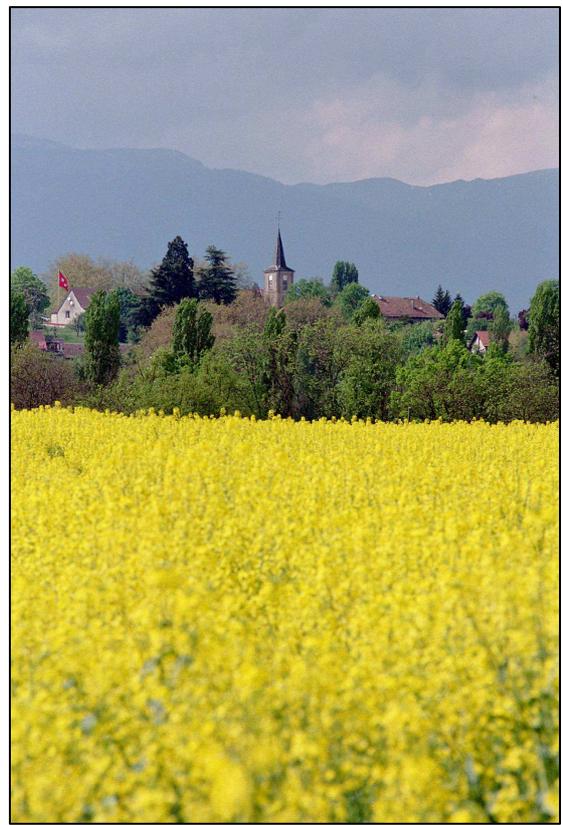




REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
Direction générale de l'agriculture

Statistique agricole



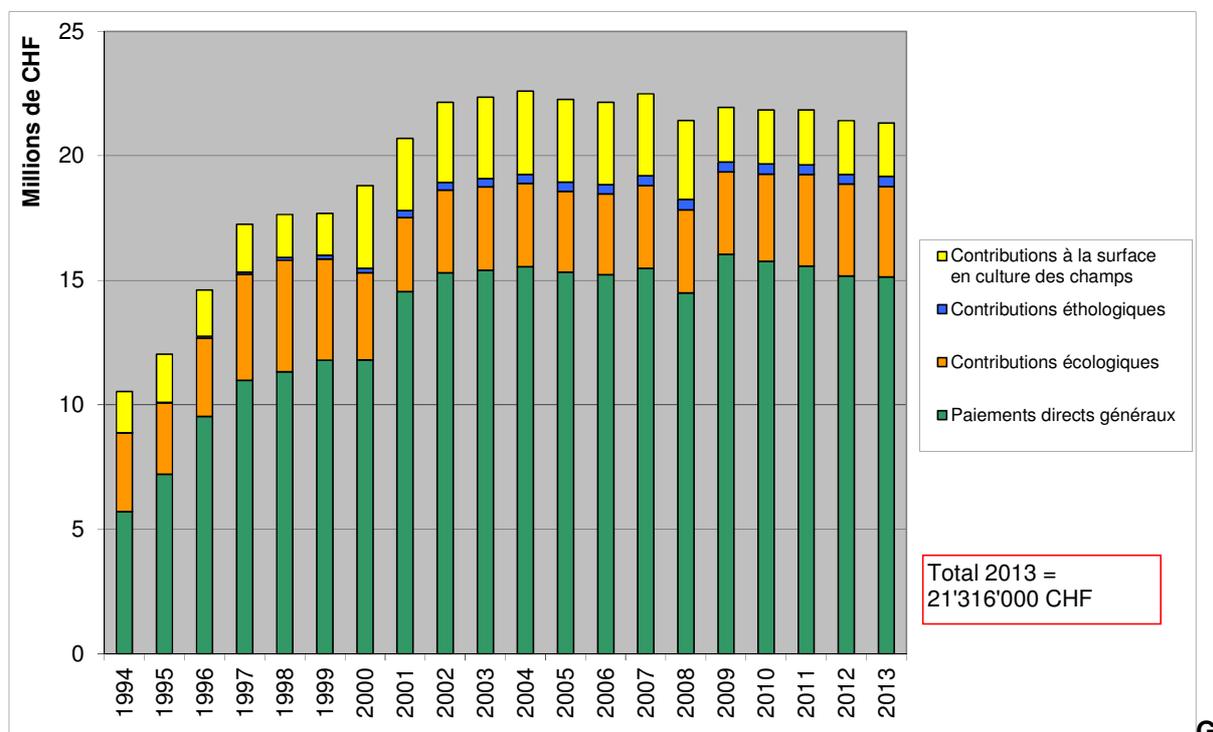
Réalisé à Genève, septembre 2014
DGA

Tables des matières

1. Paiements directs.....	3
1.1. Genève.....	3
1.1.1. Remarque.....	6
1.1.2. Explications.....	6
1.2. Comparaison avec la Suisse.....	8
2. Structures.....	9
2.1. Définition.....	9
3. Main d'œuvre.....	12
3.1. Définition.....	12
3.2. Chefs d'exploitation.....	13
4. Surface agricole utile.....	14
4.1. Définition.....	14
4.2. Surfaces de compensation écologique.....	17
5. Utilisation du sol.....	18
6. Animaux de rente.....	19
7. Économie agricole.....	21
7.1. Définitions.....	21
7.2. La production.....	22
7.3. L'agriculture et sa part à l'économie.....	25
7.4. Revenu net et subventions moyennes par exploitation.....	26
7.5. Méthodologie.....	27
8. Écologie.....	28
8.1. Émission de gaz à effet de serre.....	28
9. Comparaison européenne.....	29
10. Principaux liens Internet.....	31
11. Sources des graphiques et périodicité.....	33

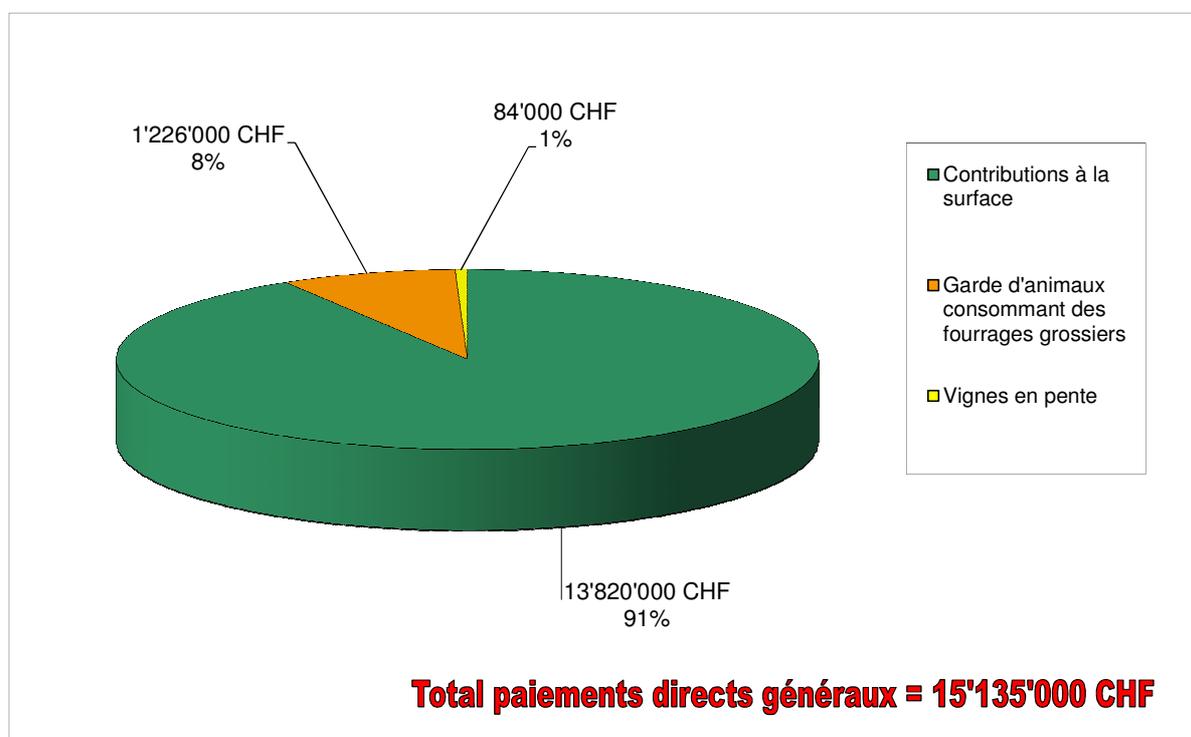
1. Paiements directs

1.1. Genève



Graphique 1 : évolution des paiements directs à Genève

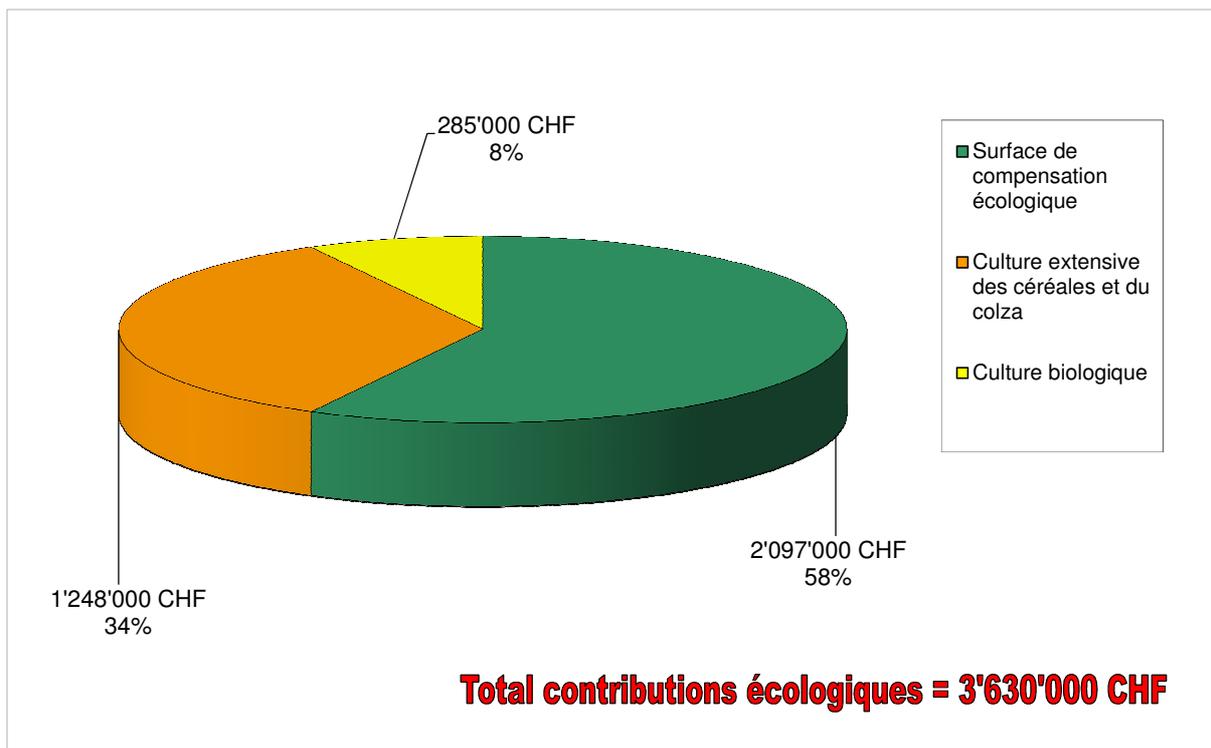
Source : DGA



Graphique 2 : les paiements directs généraux à Genève en 2013

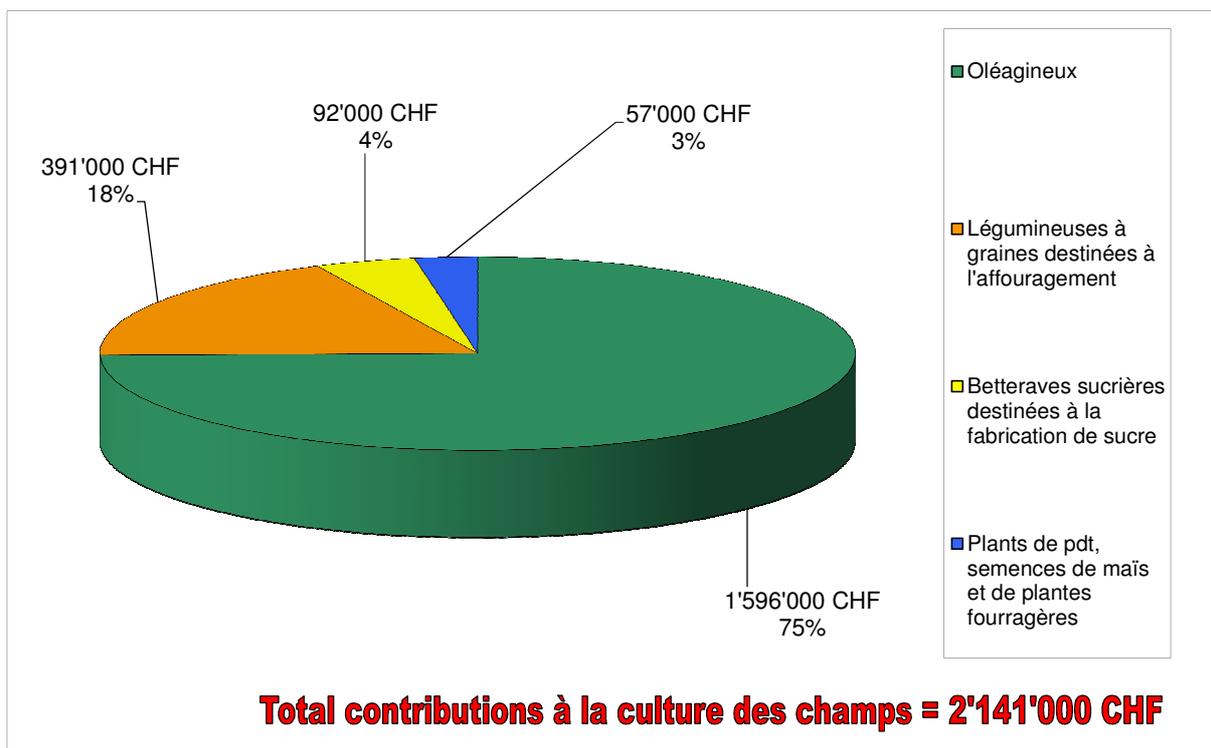
Source : DGA

Note (concernant le graphique 2) : les contributions pour la garde des animaux dans des conditions difficiles ne sont pas prises en compte (seulement 5'600 CHF).



Graphique 3 : les contributions écologiques à Genève en 2013

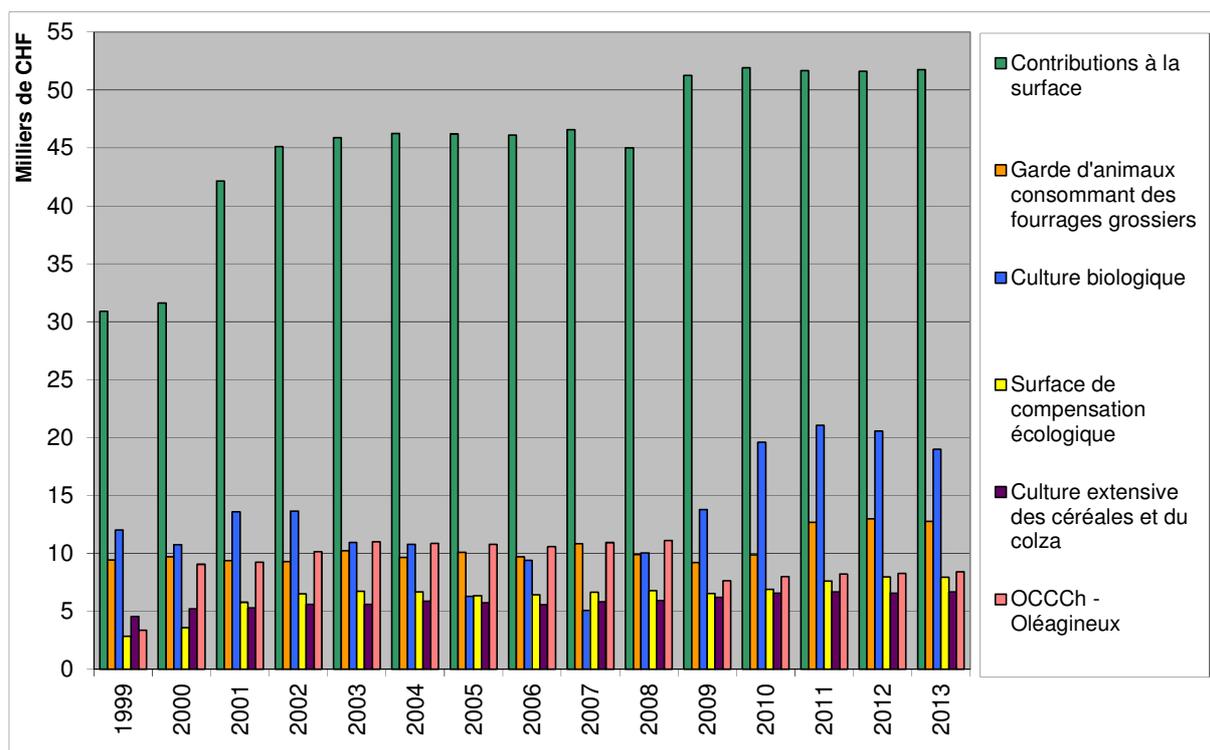
Source : DGA



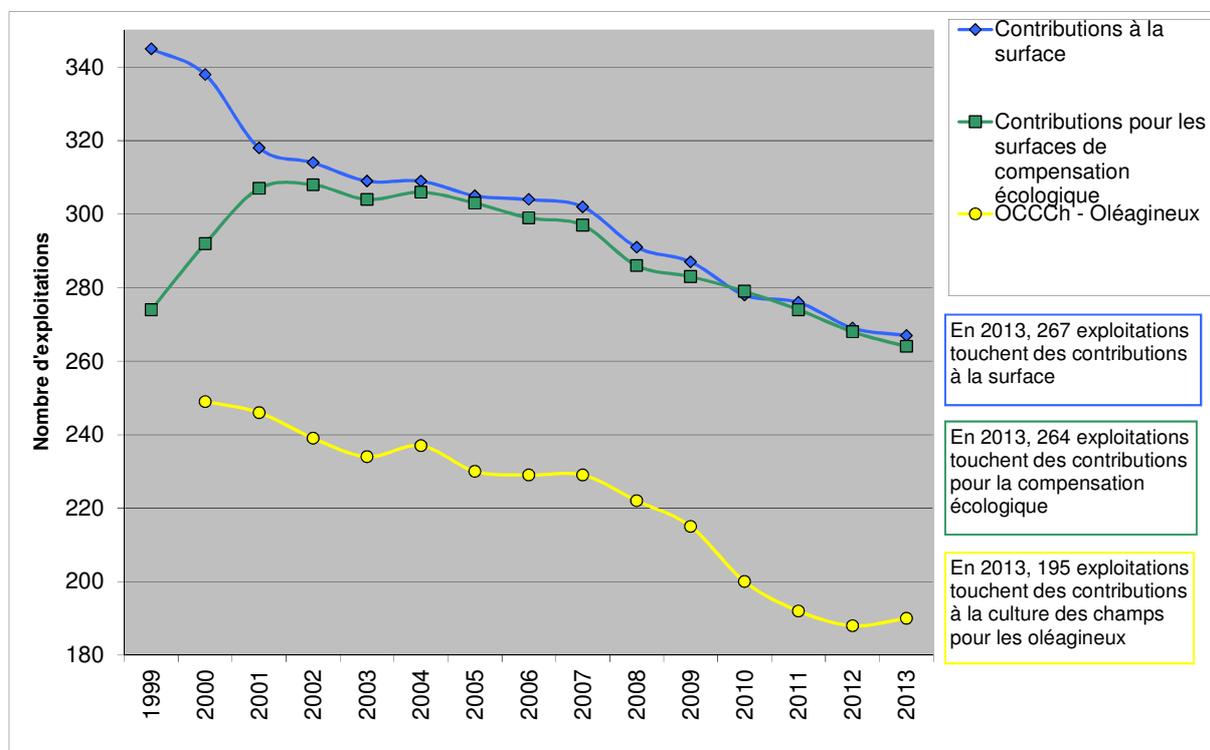
Graphique 4 : les contributions à la surface en culture des champs à Genève en 2013

Source : DGA

Note (concernant le graphique 4) : les contributions sur les matières premières renouvelables ne sont pas prises en compte (seulement 5'400 CHF).



Graphique 5 : paiements directs moyens par exploitation et par mesure à Genève en 2013
Source : DGA



Graphique 6 : évolution du nombre d'exploitations genevoises en contribution
Source : DGA

1.1.1. Remarque

Les subventions cantonales, comme par exemple la contribution à l'estivage représentant une somme de 41'000 francs en 2010, ainsi que l'aide financière aux organisations de détenteurs d'animaux d'une valeur de 12'000 francs en 2010, n'apparaissent pas sur les graphiques. Il en va de même pour l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE) d'un montant de 43'000 francs en 2010.

1.1.2. Explications

Entre 1994 et 1998, les versements étaient effectués selon les articles 20a, 31a et 31b de la LAgr. Voici les mesures correspondantes à ces différents articles :

20a

- Matières premières renouvelables
- Jachères vertes d'automne
- Jachères vertes de printemps
- Primes de culture
- Céréales extensives

31a

- Paiements directs

31b

- Jachères florales
- Prairies extensives sur terres assolées gelées (PESTAG)
- Prairies peu intensives
- Prairies extensives sur surface herbagère
- Surface à litière
- Haies et bosquets
- Production intégrée
- Arbres fruitiers
- Production biologique
- Détention d'animaux en plein air

A partir de 1999, les contributions fédérales ont été octroyées selon un nouveau modèle, toujours en vigueur. Il s'agit de l'ordonnance sur les paiements directs et de l'ordonnance sur les contributions à la culture des champs. Voici les mesures correspondantes à ces deux ordonnances :

Ordonnance sur les paiements directs (OPD)									
Paiements directs généraux					Contributions écologiques			Contributions éthologiques	
Contributions à la surface	Garde d'animaux consommant des fourrages grossiers	Garde d'animaux dans des conditions difficiles	Contributions générales pour des terrains en pente	Surfaces viticoles en pente	Compensation écologique	Culture extensive	Culture biologique	Système de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST)	Sorties régulières en plein air (SRPA)

Tableau 1 : ordonnance sur les paiements directs

Contributions à la surface en culture des champs (OCCCh)												
Oléagineux				Légumineuses à graines destinées à l'affouragement			Matières premières renouvelables		Betteraves sucrières destinées à la fabrication de sucre	Plants de pdt, semences de maïs et de plantes fourragères		
Colza	Soja	Tournesol	Courges à huile et lin	Féveroles	Pois protéagineux	Lupins	Matières premières renouvelables annuelles	Matières premières renouvelables pluriannuelles	Betteraves sucrières destinées à la fabrication de sucre	Plants de pommes de terre	Semences de maïs	Semences de plantes fourragères

Tableau 2 : ordonnance sur les contributions à la culture des champs

Voici comment les mesures de la LAgr ont été réparties selon les ordonnances actuelles :

Paiements directs généraux			Contributions éthologiques		Contributions à la surface en culture des champs	
31a Paiements directs	31b Arbres fruitiers	31 b Production intégrée	31b Détention d'animaux en plein air	31 b Système de stabulation particulièrement respectueux de l'espèce	20a Primes de culture	20a Matière premières renouvelables

Contributions écologiques										
20a Jachères vertes automne	20a Jachères vertes printemps	31b Jachères florales	31b Prairies extensives sur terres assolées gelées	31 b Prairies peu intensives	31b Prairies extensives sur surface herbagère	31b Surface à litière	31b Haies et bosquets	20a Céréales extensives	20a Colza extensif	31 b Production biologique

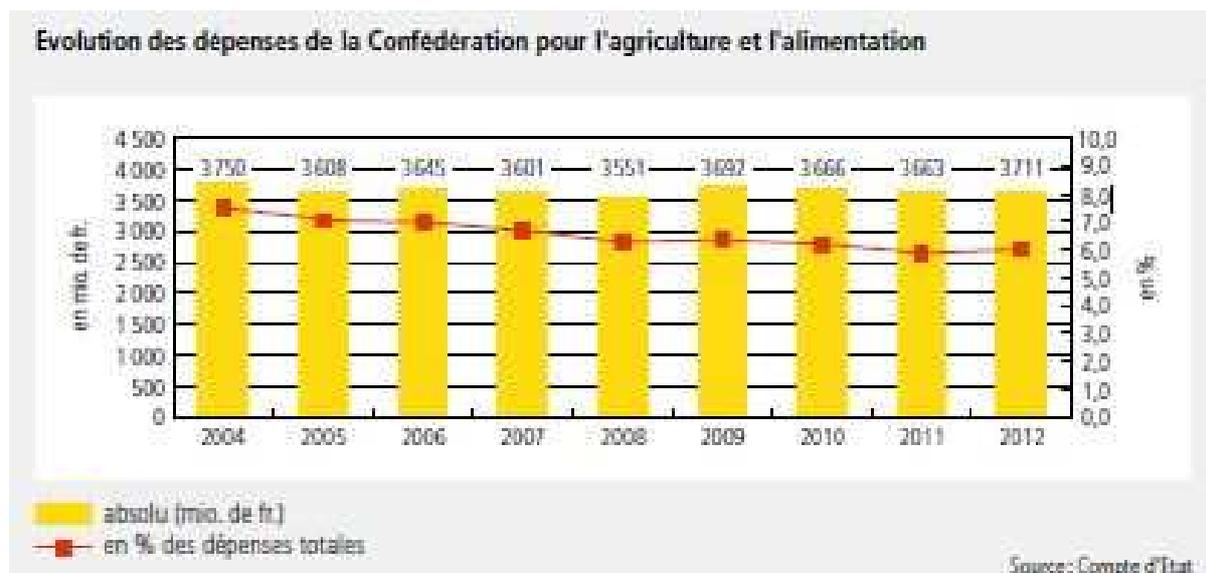
Tableau 3 : mesures de la LAgr selon les ordonnances actuelles

1.2. Comparaison avec la Suisse

En CHF, en 2012	Suisse	Genève	Part des subventions genevoises en % du total
Paiements directs généraux	2'163'286'653	15'178'551	0.70
Contributions écologiques	199'754'799	3'693'049	1.85
Contributions éthologiques	231'894'794	382'065	0.16
Contributions à la culture des champs	70'341'527	2'161'551	3.07
Total	2'665'277'773	21'415'216	0.80

Tableau 4 : paiements directs 2012, comparaison entre Genève et la Suisse
Source : OFS, OFAG et DGA

Note (concernant le tableau 4) : les mesures correspondantes aux paiements directs généraux, aux contributions écologiques, aux contributions éthologiques ainsi qu'aux contributions à la culture des champs sont les mêmes que celles utilisées dans les tableau 1 et 2.



Graphique 7 : évolution des dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation (extrait du rapport agricole 2013 de l'OFAG)

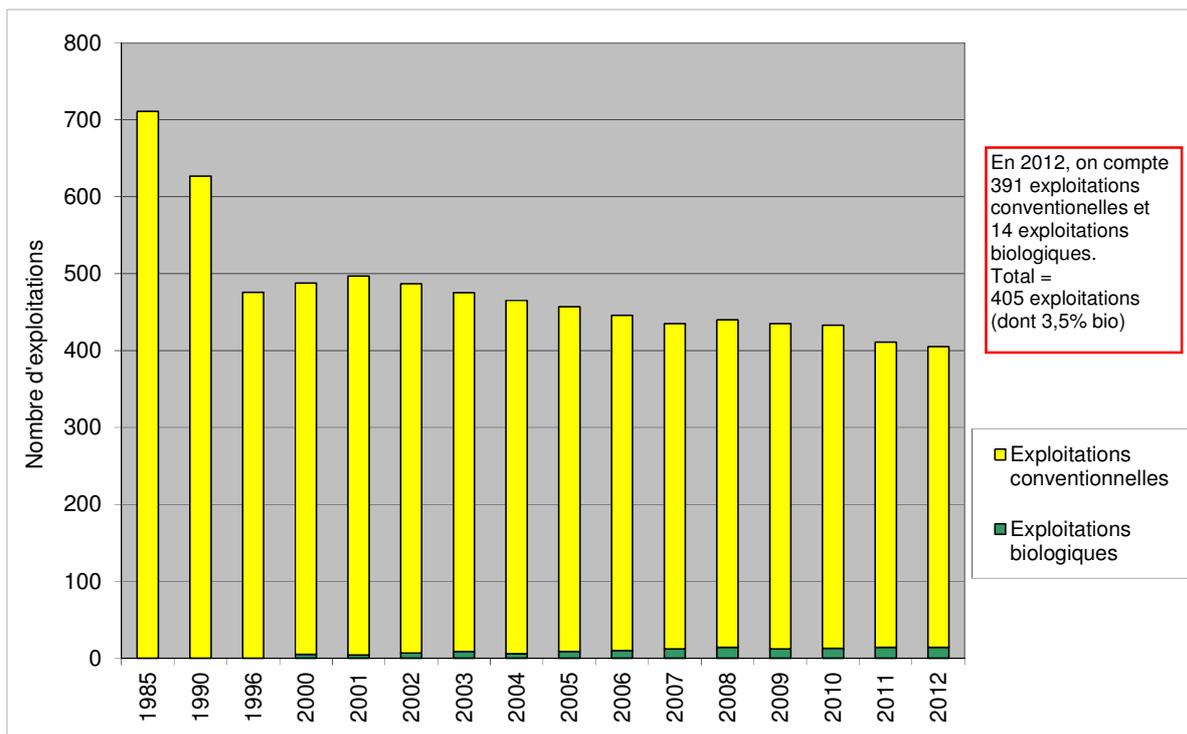
2. Structures

2.1. Définition

Par exploitation agricole, on entend une exploitation dans le domaine de l'agriculture et de l'horticulture qui satisfait au moins à l'une des normes suivantes:

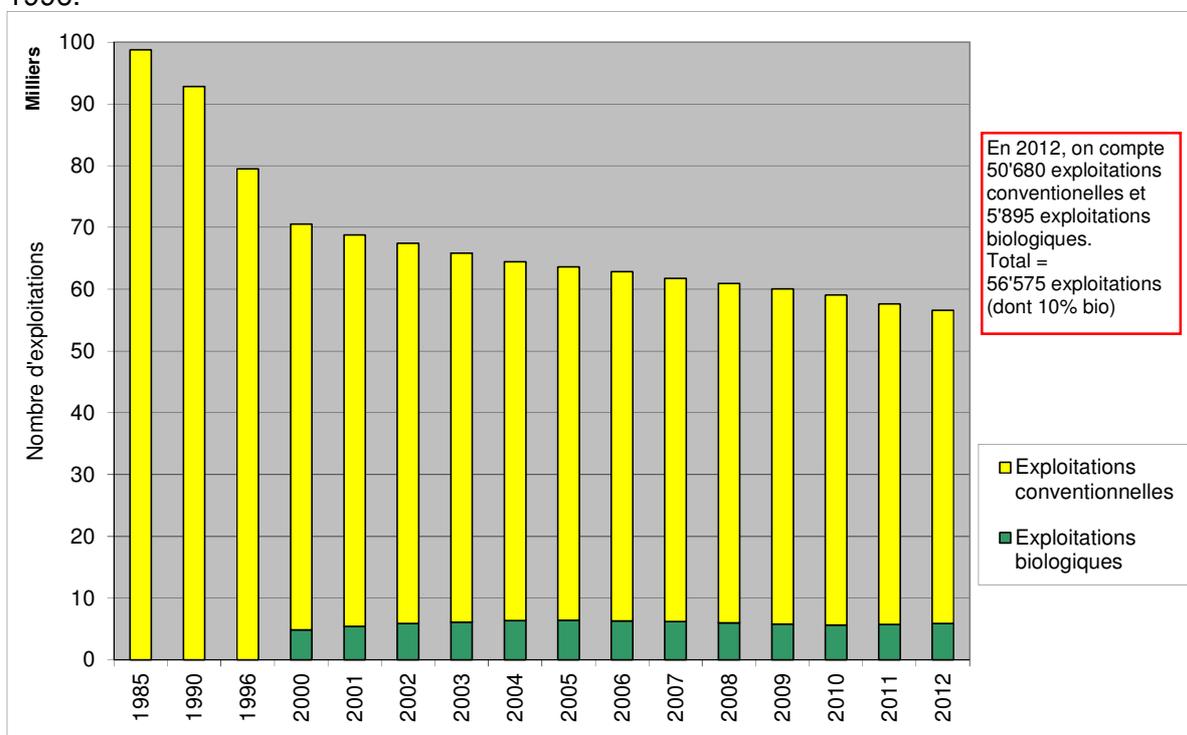
- 1 hectare de surface agricole utile
- 30 ares de cultures spéciales
- 10 ares de cultures protégées
- 8 truies
- 80 porcs à l'engrais
- 80 places pour porcs à l'engrais
- 300 unités de volaille

De plus, les exploitations peuvent être soit en contribution, c'est-à-dire qu'elles remplissent les conditions nécessaires à l'octroi de subventions fédérales, ou à contrario, en statistique.



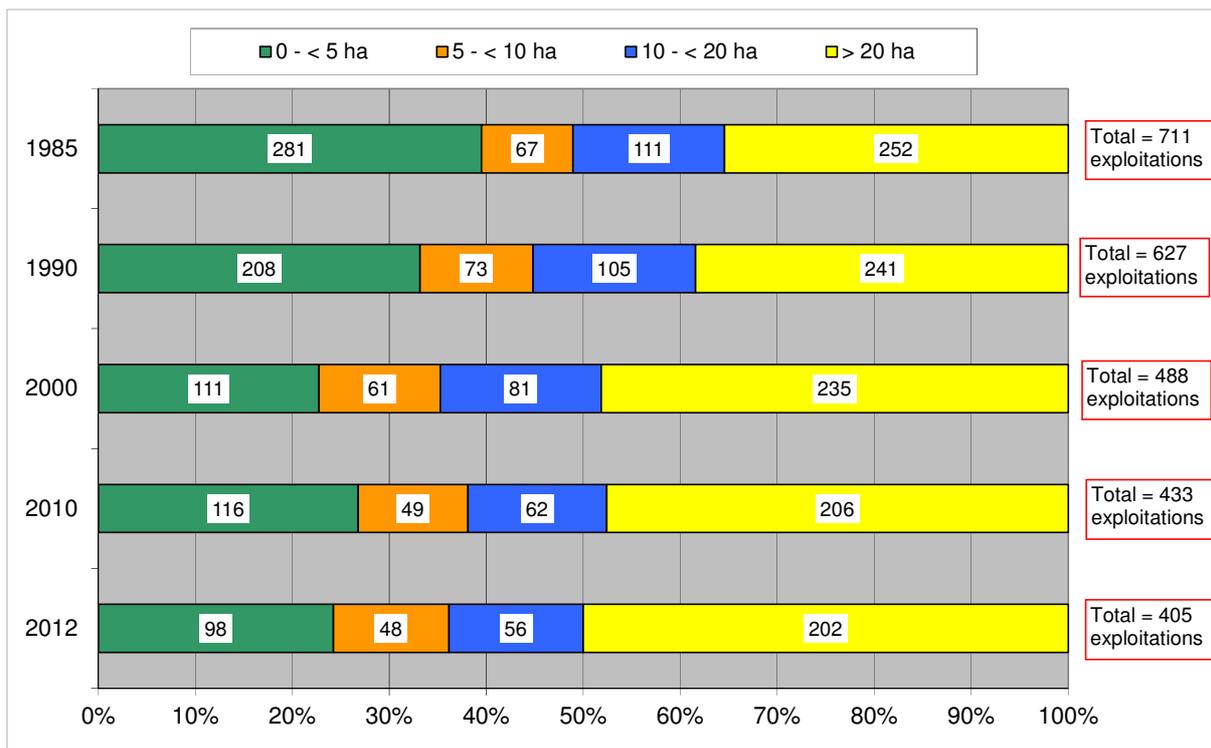
Graphique 8 : évolution du nombre d'exploitations conventionnelles et biologiques à Genève
Source : OCSTAT et OFS

Note (concernant le graphique 8) : les exploitations biologiques antérieures à 2000 ne sont pas prises en compte tandis que les exploitations horticoles ont été comptabilisée à partir de 1996.



Graphique 9 : évolution du nombre d'exploitations conventionnelles et biologiques en Suisse
Source : OFS

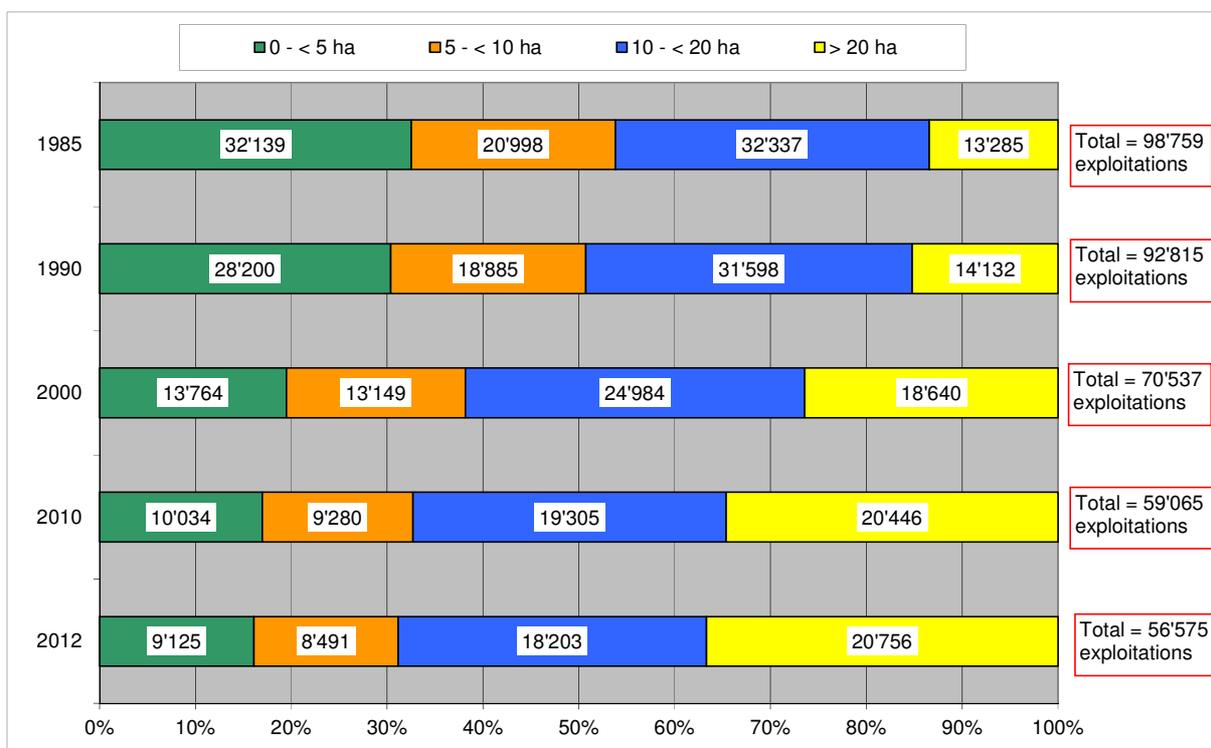
Note (concernant le graphique 9) : les exploitations biologiques antérieures à 2000 ne sont pas prises en compte tandis que les exploitations horticoles ont été comptabilisée à partir de 1985.



Graphique 10 : répartition et nombre d'exploitations par classe de grandeur à Genève

Source : OCSTAT

Note (concernant le graphique 10) : les exploitations horticoles sont prises en compte à partir de 1996.



Graphique 11 : répartition et nombre d'exploitations par classe de grandeur en Suisse

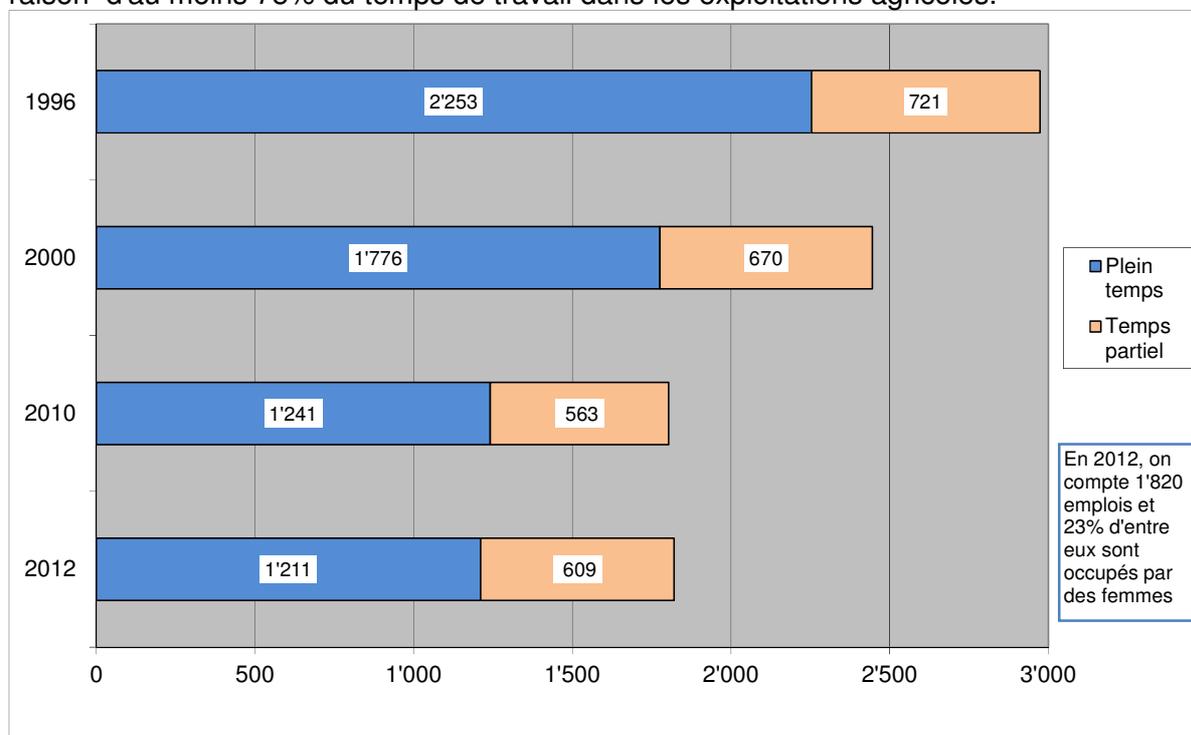
Source : OFS

Note (concernant le graphique 11) : les exploitations horticoles sont prises en compte sur l'ensemble du graphique.

3. Main d'œuvre

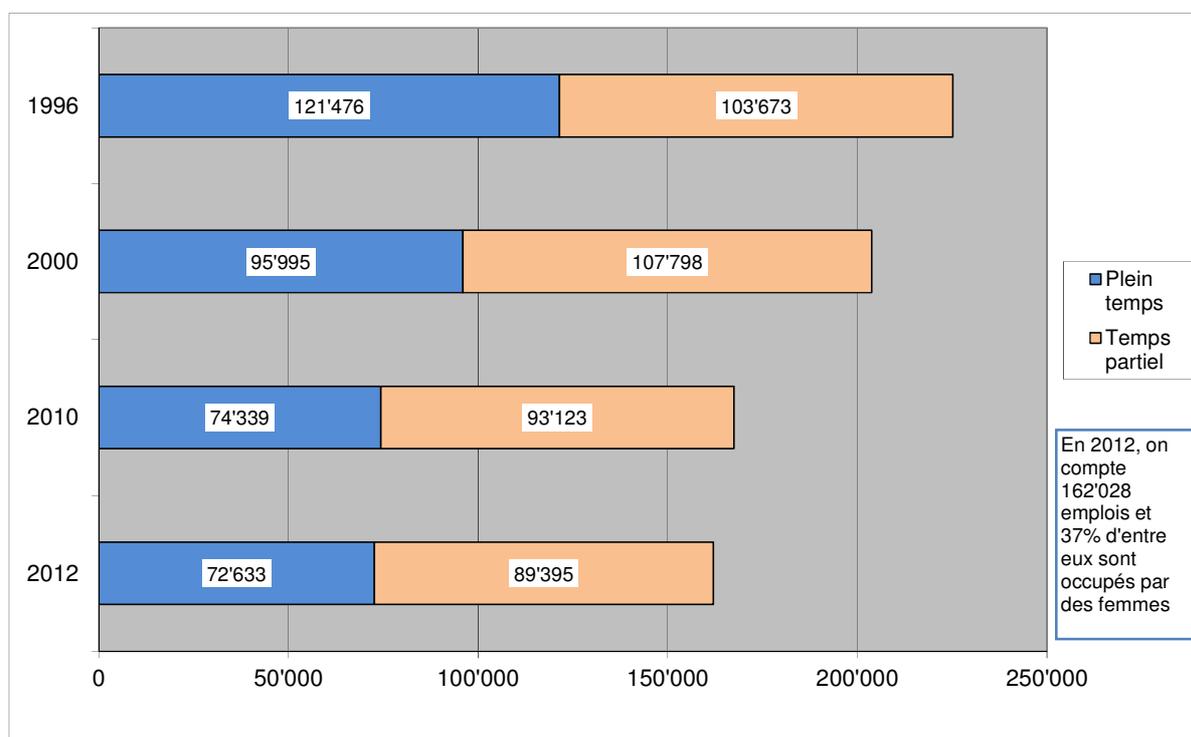
3.1. Définition

La main d'œuvre agricole correspond au nombre d'emplois à temps plein et temps partiel dans l'agriculture et l'horticulture. Sont considérés emplois à temps plein ceux occupés à raison d'au moins 75% du temps de travail dans les exploitations agricoles.



Graphique 12 : évolution de la main d'œuvre agricole totale à Genève

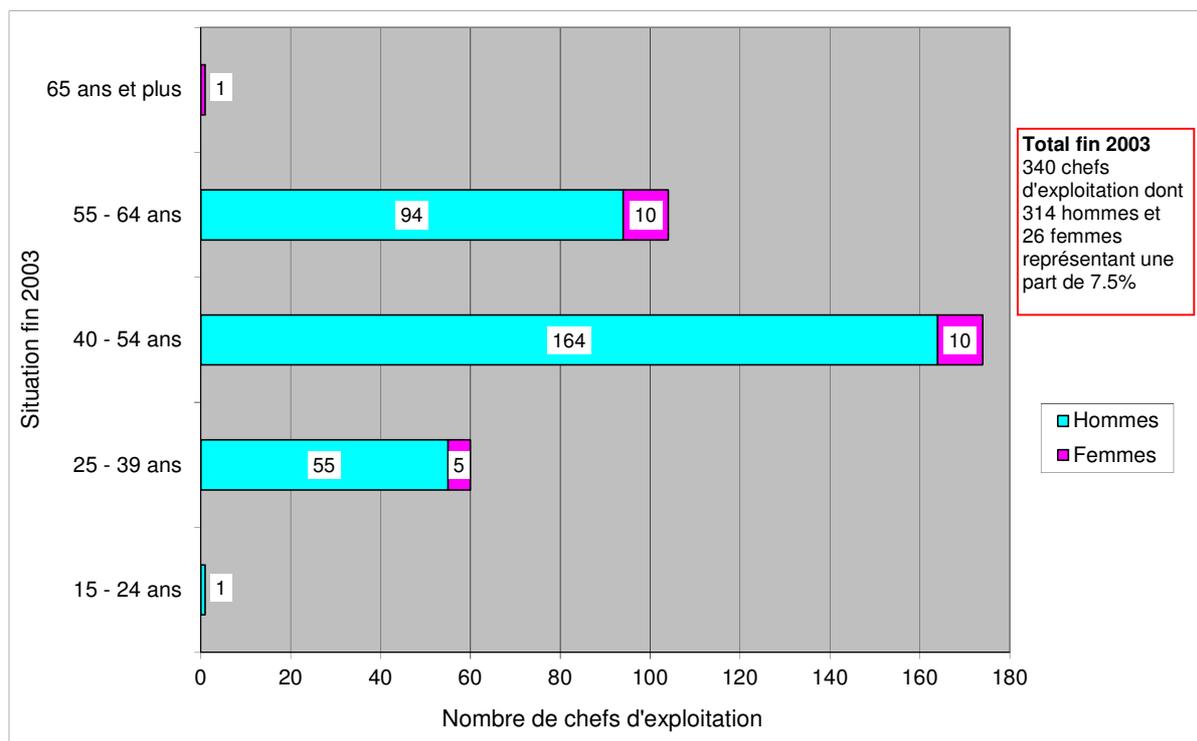
Source : OFS



Graphique 13 : évolution de la main d'œuvre agricole totale en Suisse

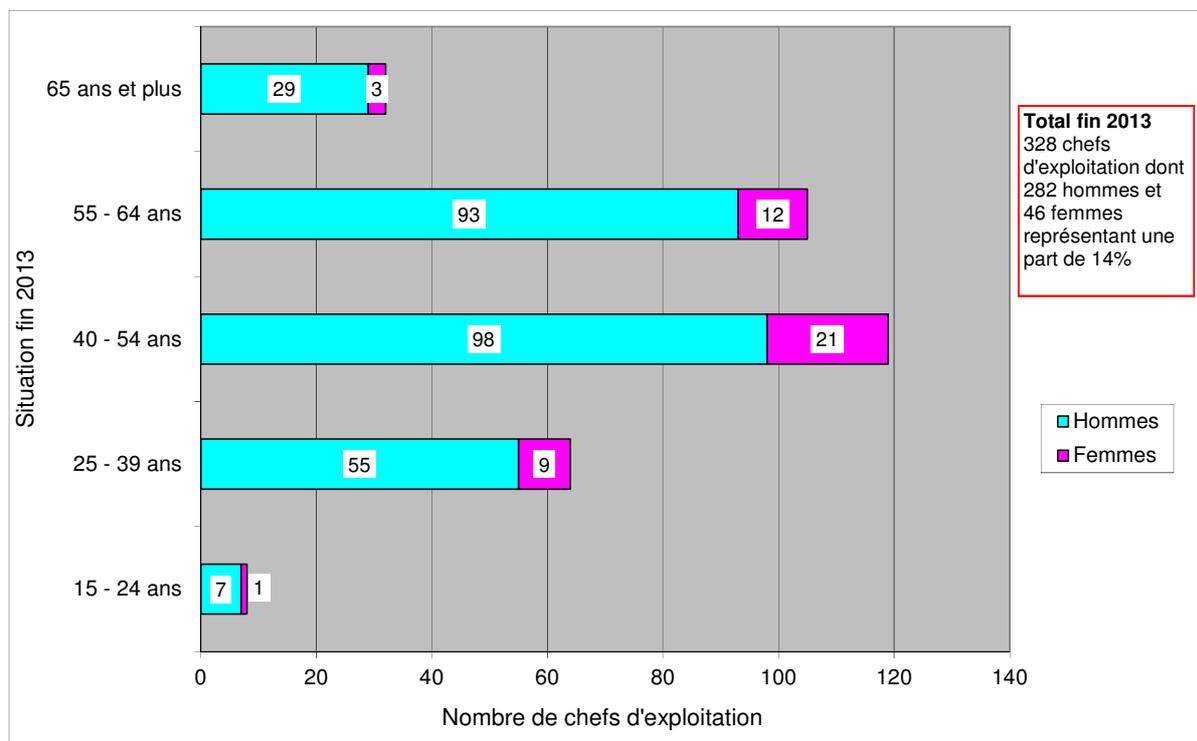
Source : OFS

3.2. Chefs d'exploitation



Graphique 14 : âges des chefs d'exploitation, situation fin 2003 à Genève

Source : DGA



Graphique 15 : âges des chefs d'exploitation, situation fin 2013 à Genève

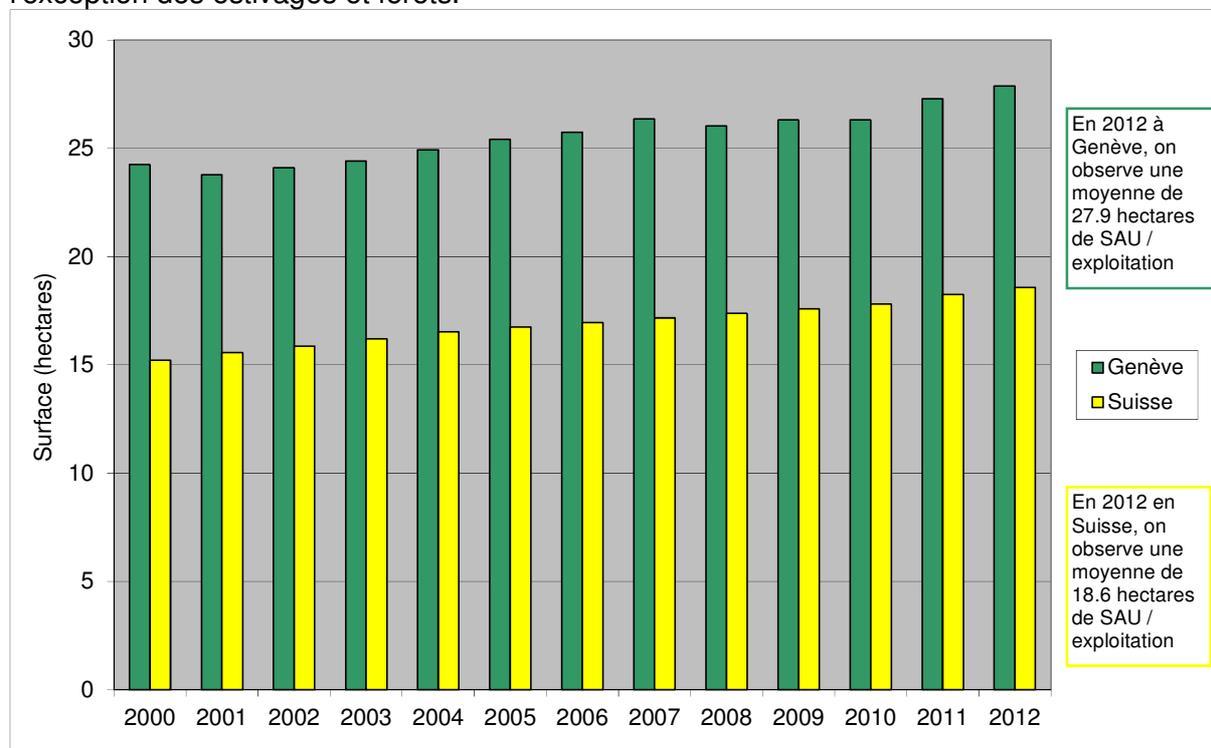
Source : DGA

Note (concernant les graphiques 14 et 15) : lorsque les exploitations étaient en commun, plusieurs chefs de culture ont été comptabilisés (en général deux).

4. Surface agricole utile

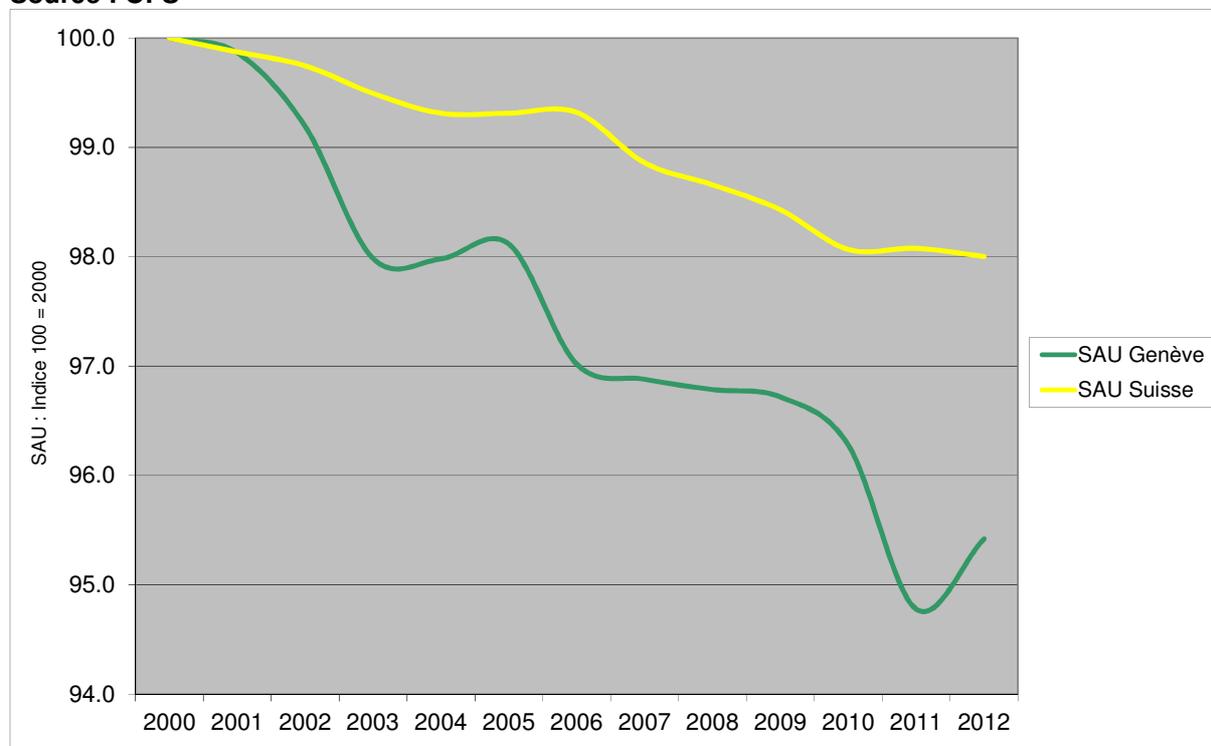
4.1. Définition

Par surface agricole utile, on entend la surface utilisable pour la production végétale à l'exception des estivages et forêts.



Graphique 16 : évolution de la SAU moyenne par exploitation à Genève et en Suisse

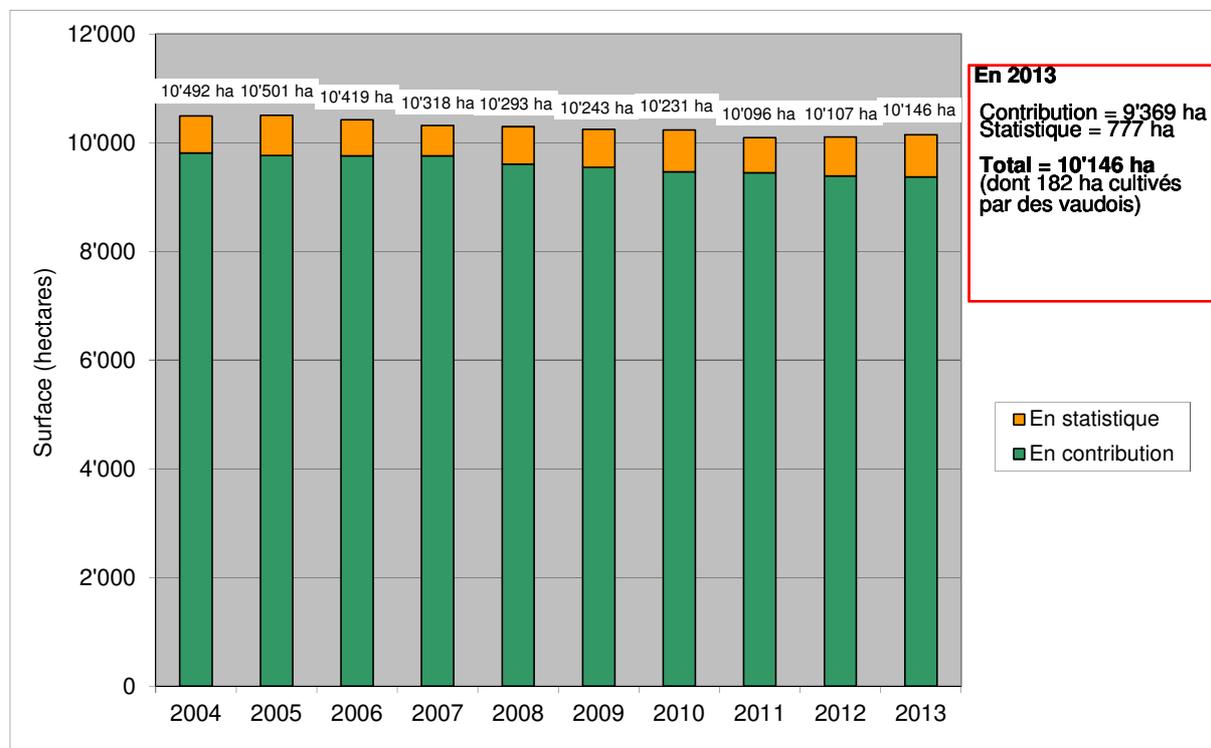
Source : OFS



Graphique 17 : évolution de la SAU totale à Genève et en Suisse

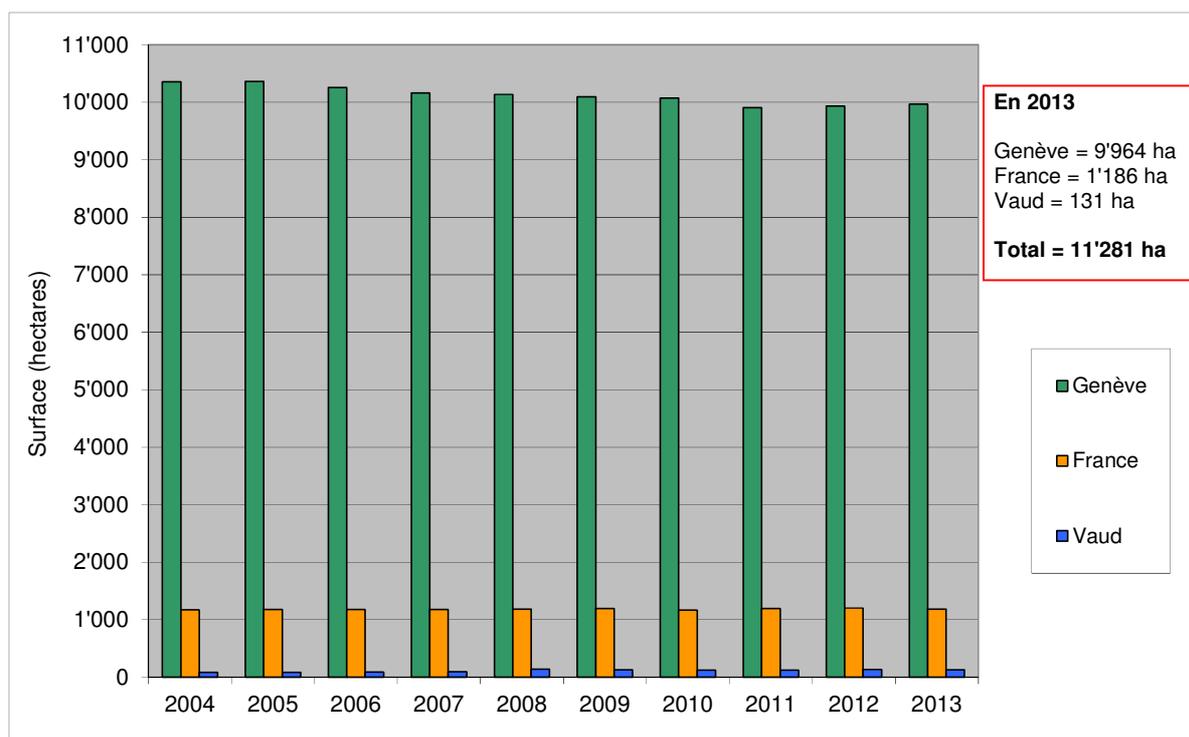
Source : OFS

Note (concernant le graphique 17) : les indices sont calculés en divisant une valeur annuelle par la valeur de l'année de référence et en la multipliant par 100. Les indices permettent ainsi de comparer les évolutions de grandeurs totalement différentes, pour autant que l'on prenne la même année de référence.

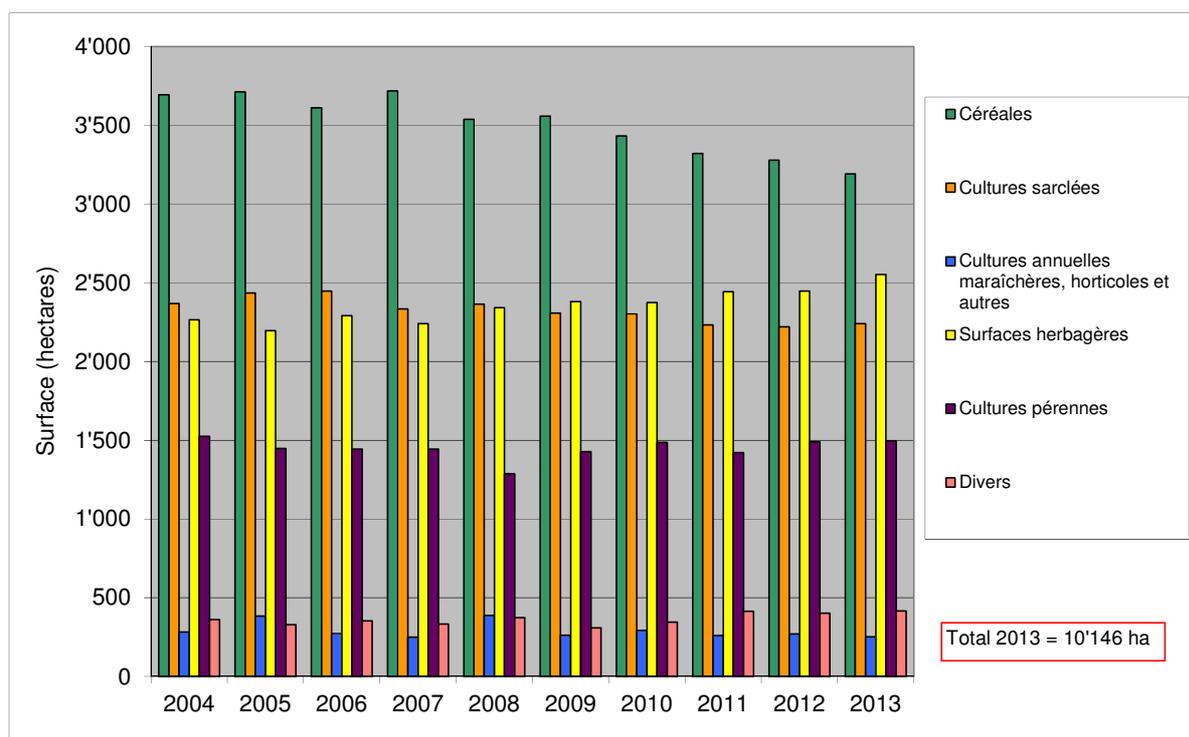


Graphique 18 : évolution de la SAU en contribution et en statistique du territoire genevois
Source : DGA

Note (concernant le graphique 17 et 18) : il est à noter que la diminution de la SAU genevoise apparaît de manière plus marquée sur le graphique 17 que sur le graphique 18. Cette petite différence peut s'expliquer par le fait que l'on ne compare pas exactement la même chose. Dans le premier cas, il s'agit de la SAU calculée par l'OFS alors que dans le deuxième cas, il s'agit de la SAU comprise sur le territoire genevois et calculée avec les chiffres internes à la DGA.



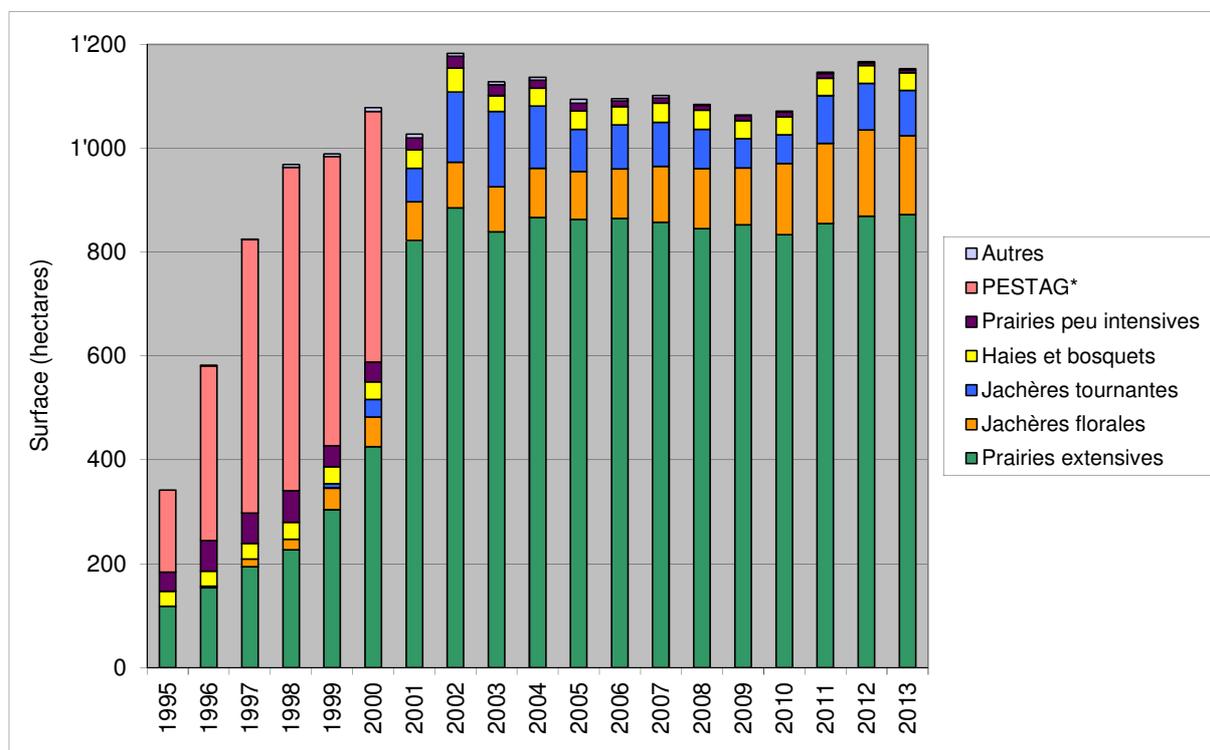
Graphique 19 : évolution de la SAU en contribution et en statistique cultivée par des agriculteurs genevois
Source : DGA



Graphique 20 : détail des surfaces en contribution et en statistique cultivées sur le territoire genevois
Source : DGA

Note (concernant les graphiques 18 à 20) : les surfaces en statistique exploitées par des agriculteurs vaudois sur Genève, les surfaces en statistique exploitées par des agriculteurs genevois sur Vaud ainsi que les surfaces exploitées par des français sur Genève ne sont pas disponibles et ont été considérées comme nulle:

4.2. Surfaces de compensation écologique

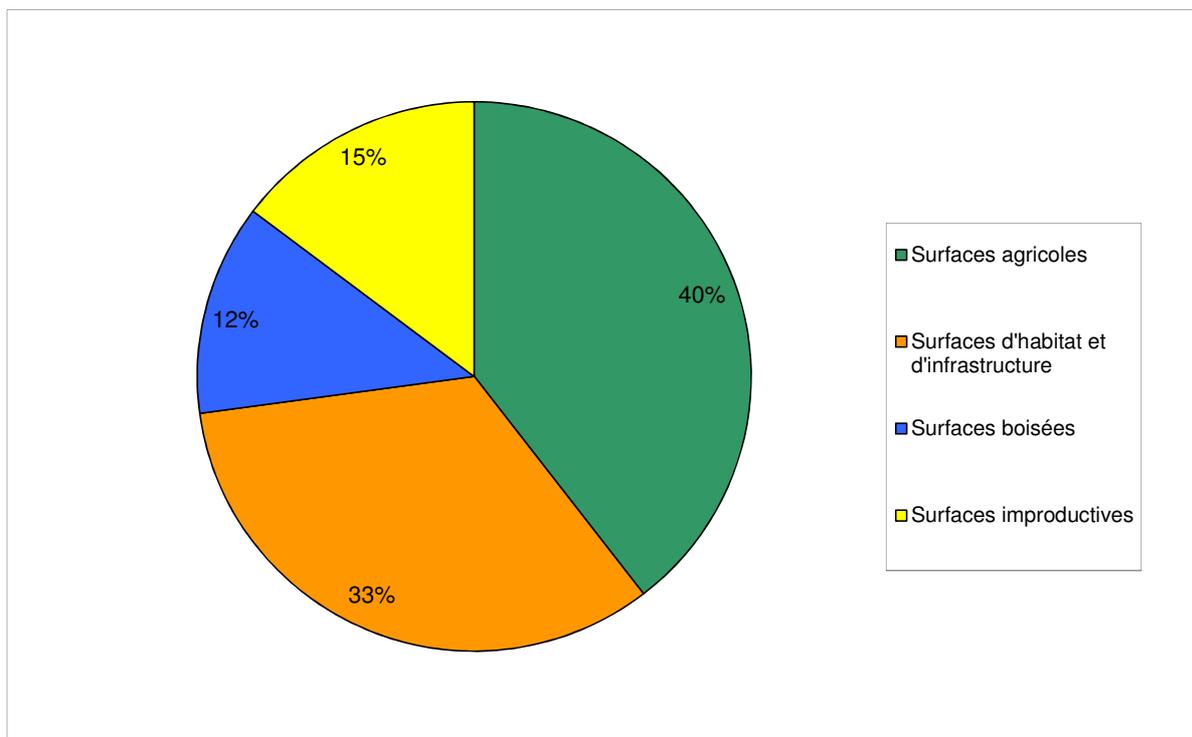


Graphique 21 : évolution des surfaces de compensation écologique à Genève
Source : DGA

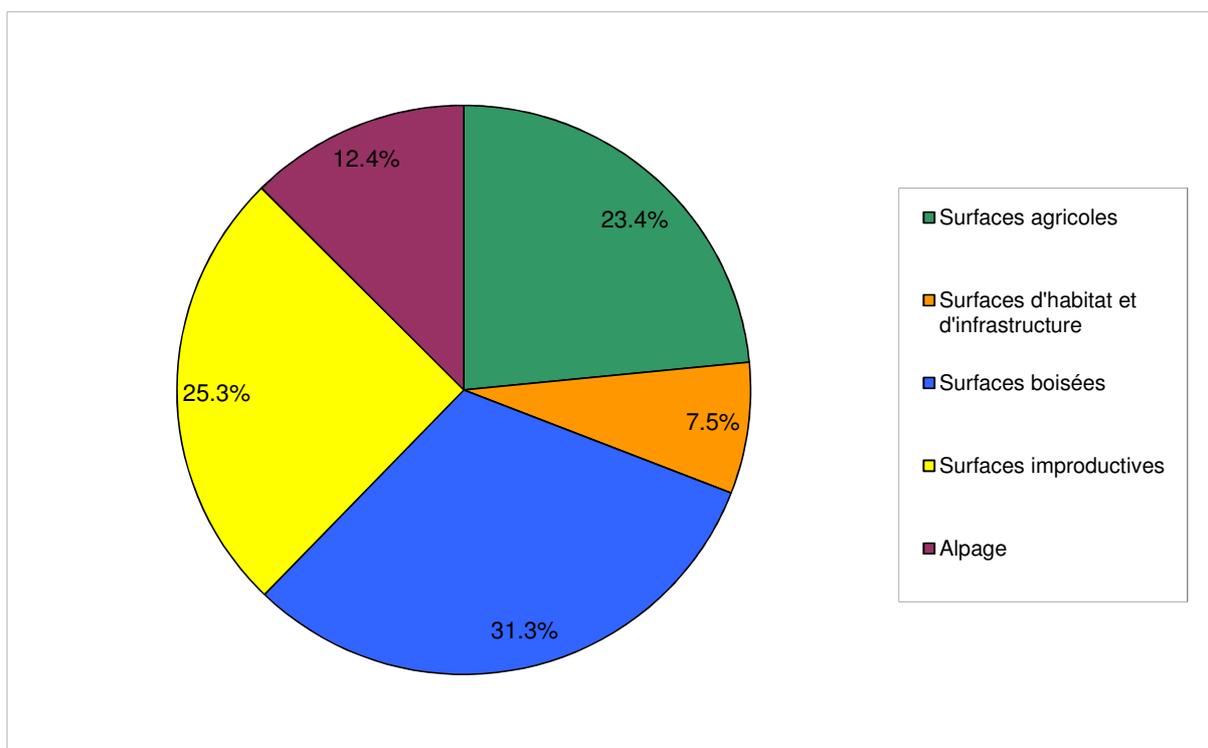
*PESTAG : prairies extensives sur terres assolées gelées

Note (concernant le graphique 21) : il s'agit des surfaces de compensation situées sur territoire suisse et qui bénéficient de contributions fédérales.

5. Utilisation du sol



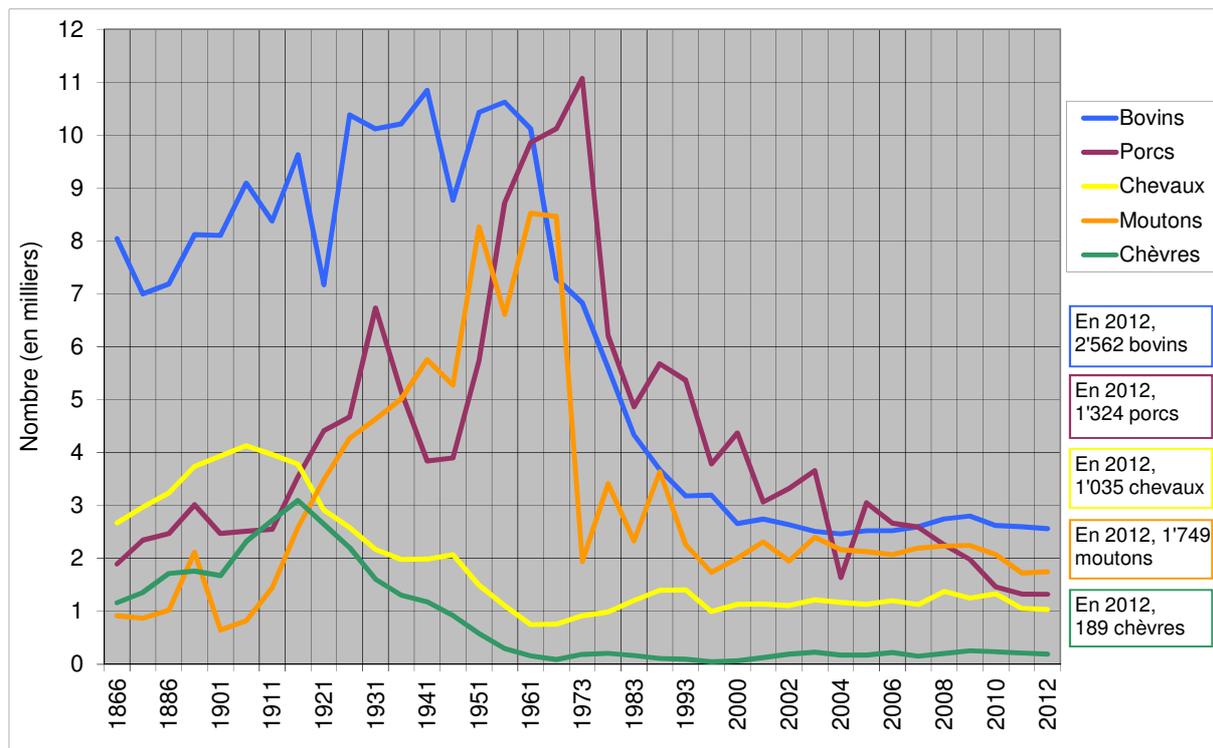
Graphique 22 : utilisation du sol à Genève 2004 (selon le recensement de 2004-2009)
Source : OFS



Graphique 23 : utilisation du sol en Suisse (selon le recensement de 2004-2009)
Source : OFS

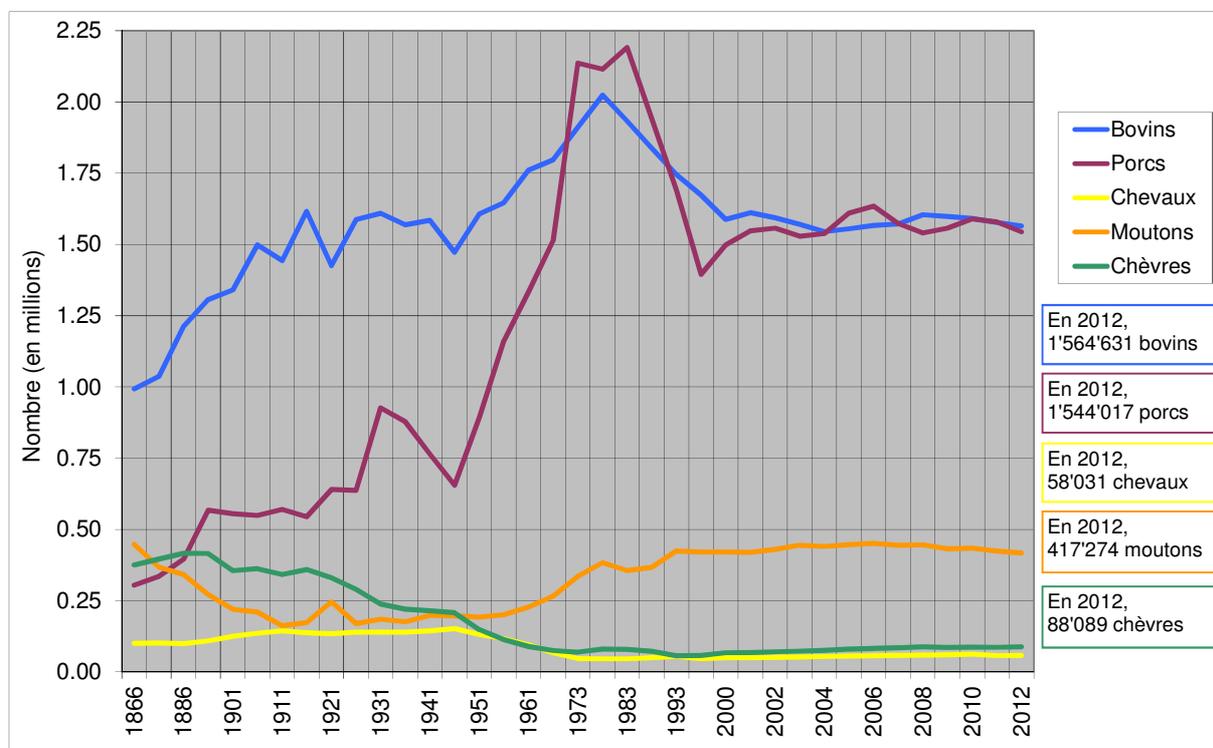
Note (concernant les graphiques 22 et 23) : les surfaces improductives correspondent aux lacs, cours d'eau, glaciers, surfaces sans végétation et à la végétation improductive.

6. Animaux de rente



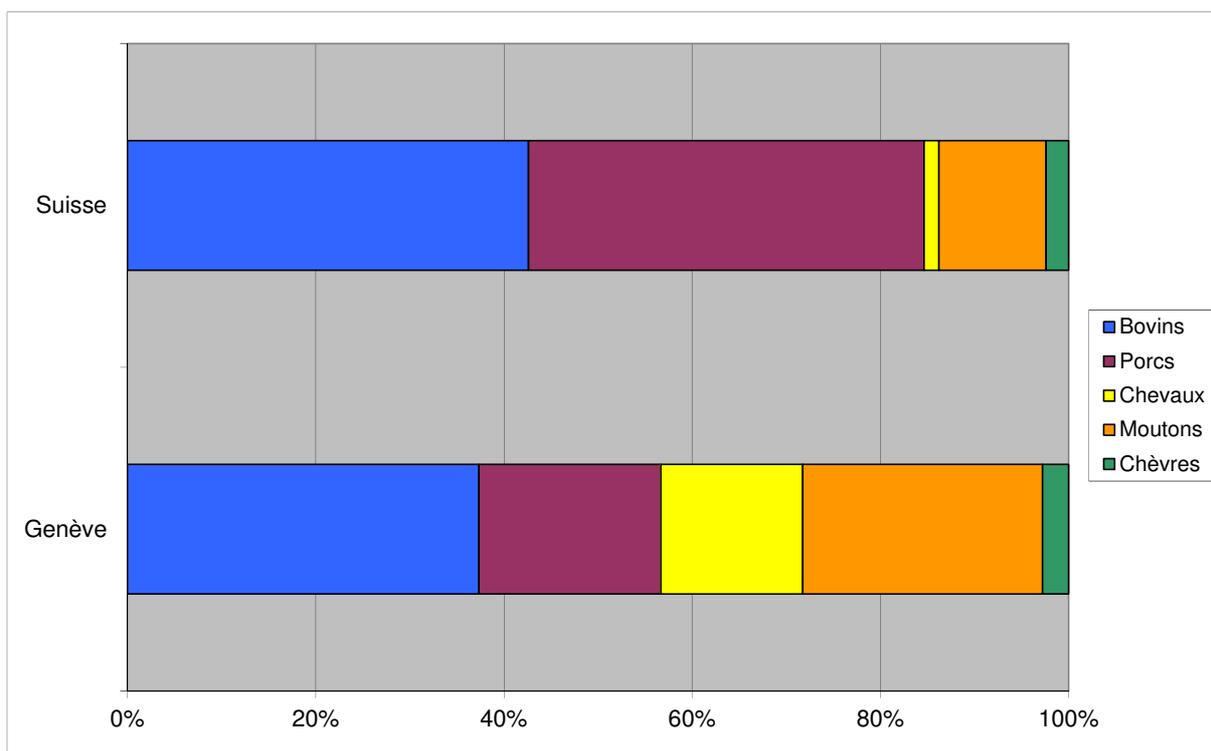
Graphique 24 : évolution du nombre d'animaux de rente à Genève

Source : OFS

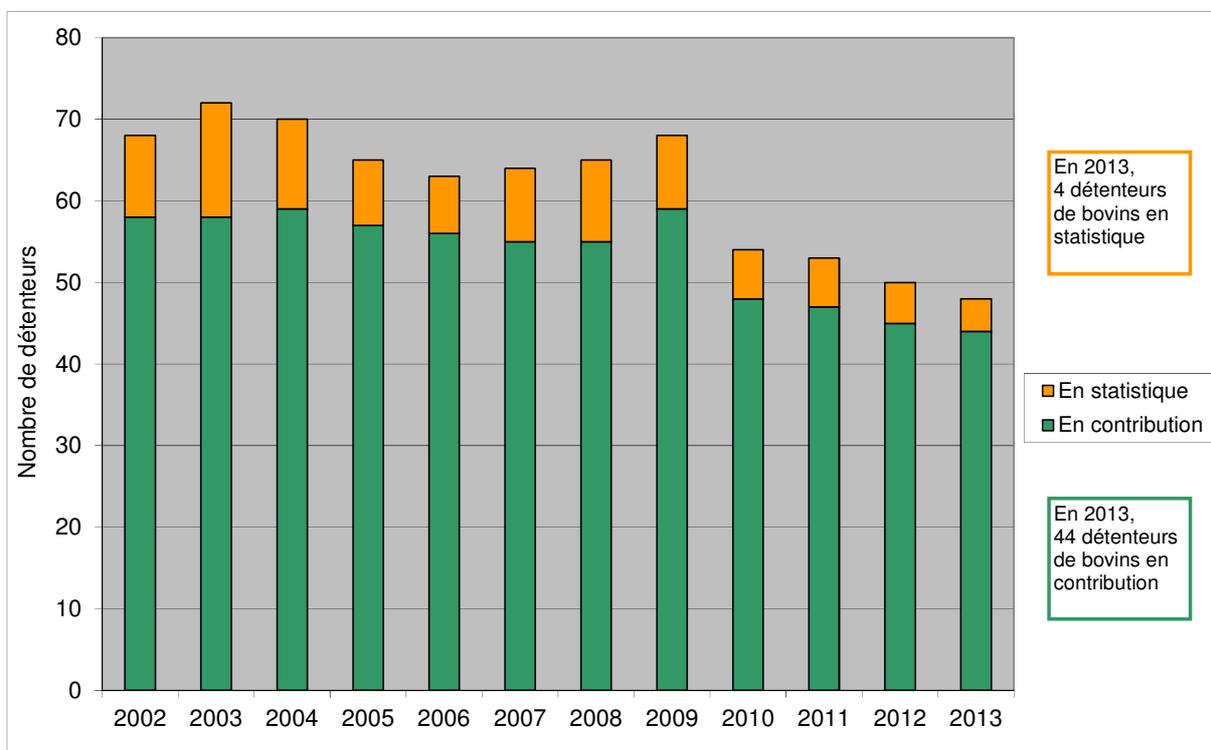


Graphique 25 : évolution du nombre d'animaux de rente en Suisse

Source : OFS



Graphique 26 : répartition des têtes de bétail selon l'espèce, en 2012 à Genève et en Suisse
 Source : OFS



Graphique 27 : évolution du nombre de détenteurs de bovins à Genève

Source : DGA

7. Économie agricole

7.1. Définitions

Consommation intermédiaire

Représente la valeur de tous les biens et services qui sont consommés au cours de la période pour produire d'autres biens et services. La consommation intermédiaire enregistre ainsi les inputs nécessaires au processus de production (électricité, loyers, etc.).

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est une mesure de la performance d'une économie nationale au cours d'une année. Il mesure la valeur des biens et services produits dans le pays pour autant qu'ils ne soient consommés pour produire d'autres biens et services, autrement dit il définit la valeur ajoutée. Le PIB est calculé aux prix courants ainsi qu'aux prix constants d'une année donnée. A prix constants, l'évolution économique réelle est représentée sans tenir compte de l'influence des prix.

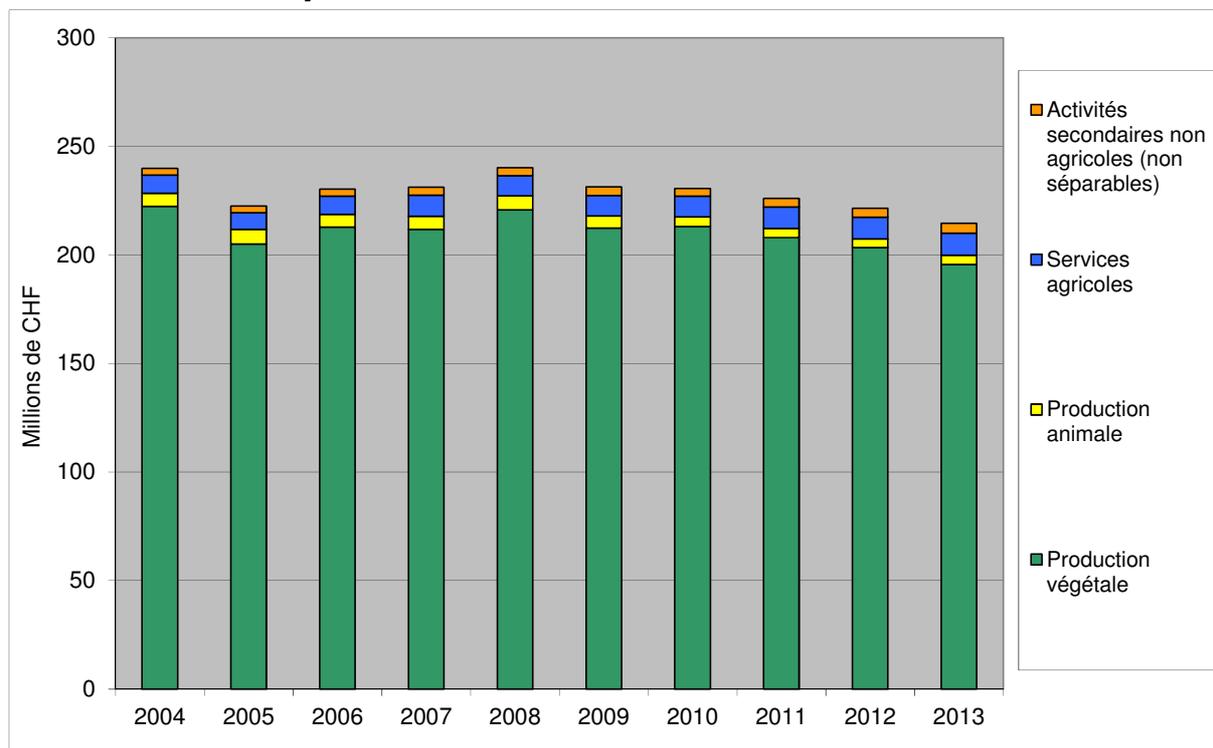
Valeur ajoutée

Représente l'augmentation de la valeur des produits qui résulte du processus de production. Dans la comptabilité nationale, la valeur ajoutée s'obtient par solde (valeur de production moins consommation intermédiaire).

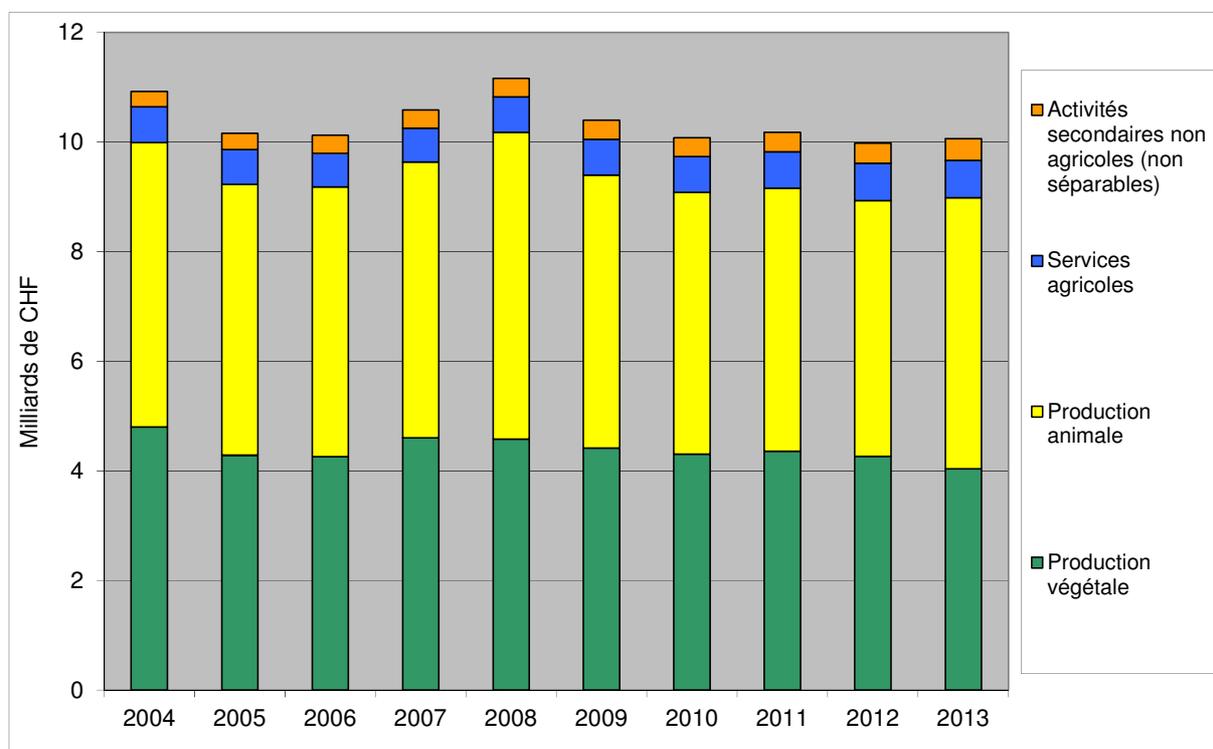
Valeur de production totale de l'agriculture

La valeur de production des produits du secteur de l'agriculture est formée de la somme des valeurs : des produits agricoles bruts vendus, transformés par le producteur ou autoconsommés; des variations de stocks; de la production de capital fixe pour compte propre.

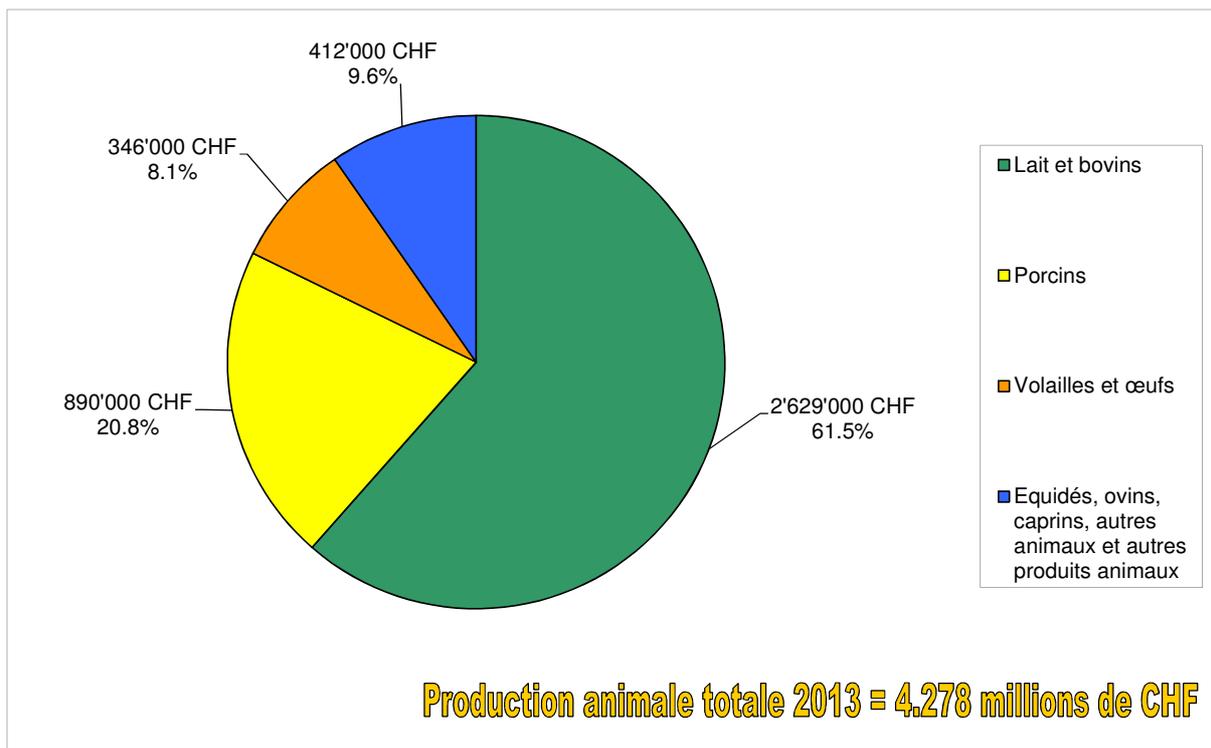
7.2. La production



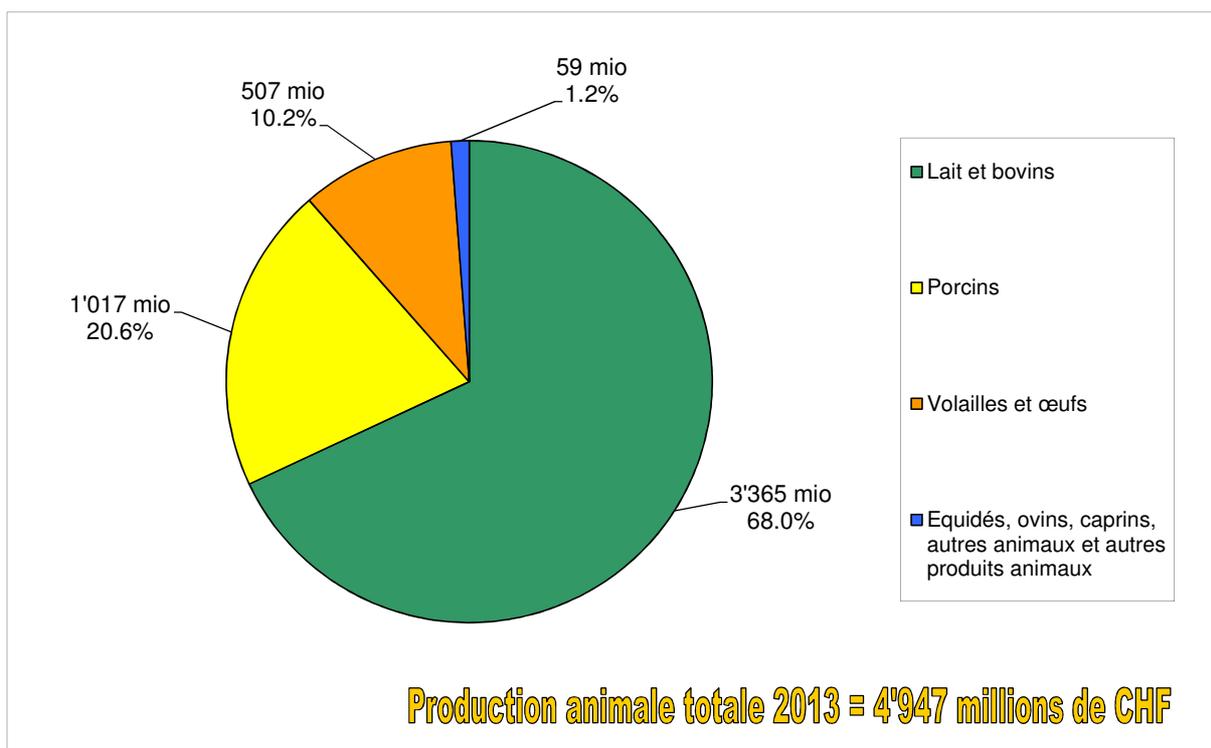
Graphique 28 : valeur de production totale de l'agriculture (sans la sylviculture et pisciculture) à Genève
Source : OFS



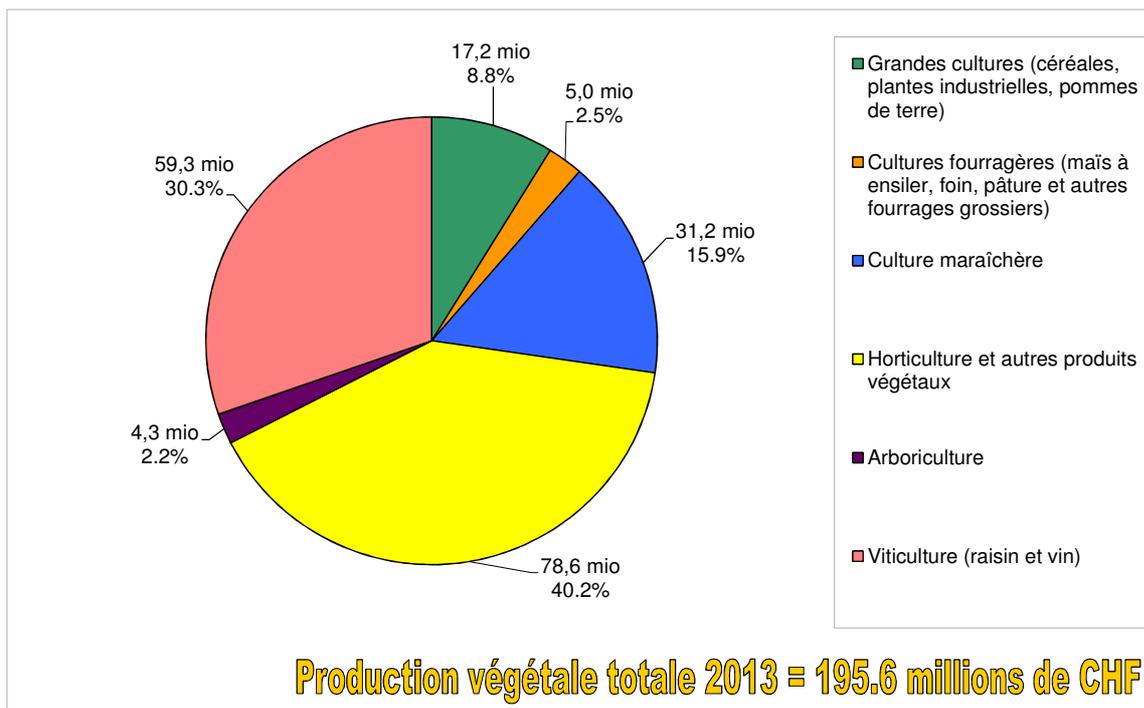
Graphique 29 : valeur de production totale de l'agriculture (sans la sylviculture et pisciculture) en Suisse
Source : OFS



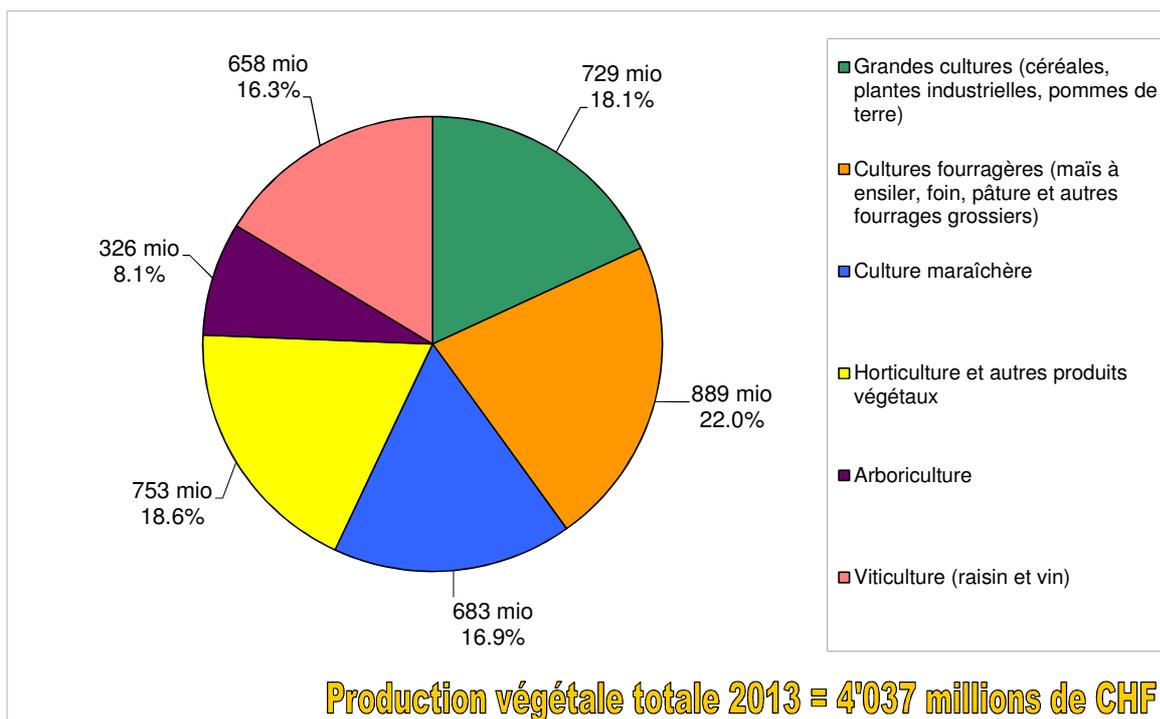
Graphique 30 : valeur de production animale détaillée en 2013 à Genève (en francs)
Source : OFS



Graphique 31 : valeur de production animale détaillée en 2013 en Suisse (en francs)
Source : OFS



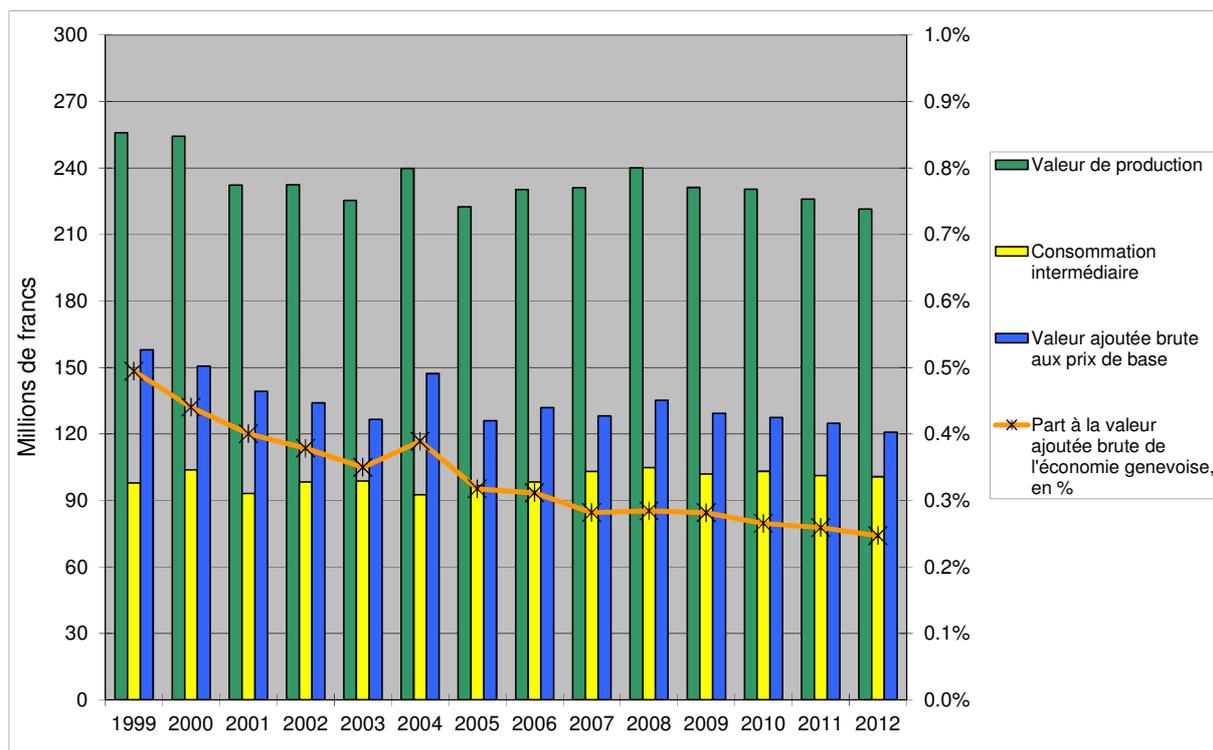
Graphique 32 : valeur de production végétale détaillée en 2013 à Genève (en francs)
Source : OFS



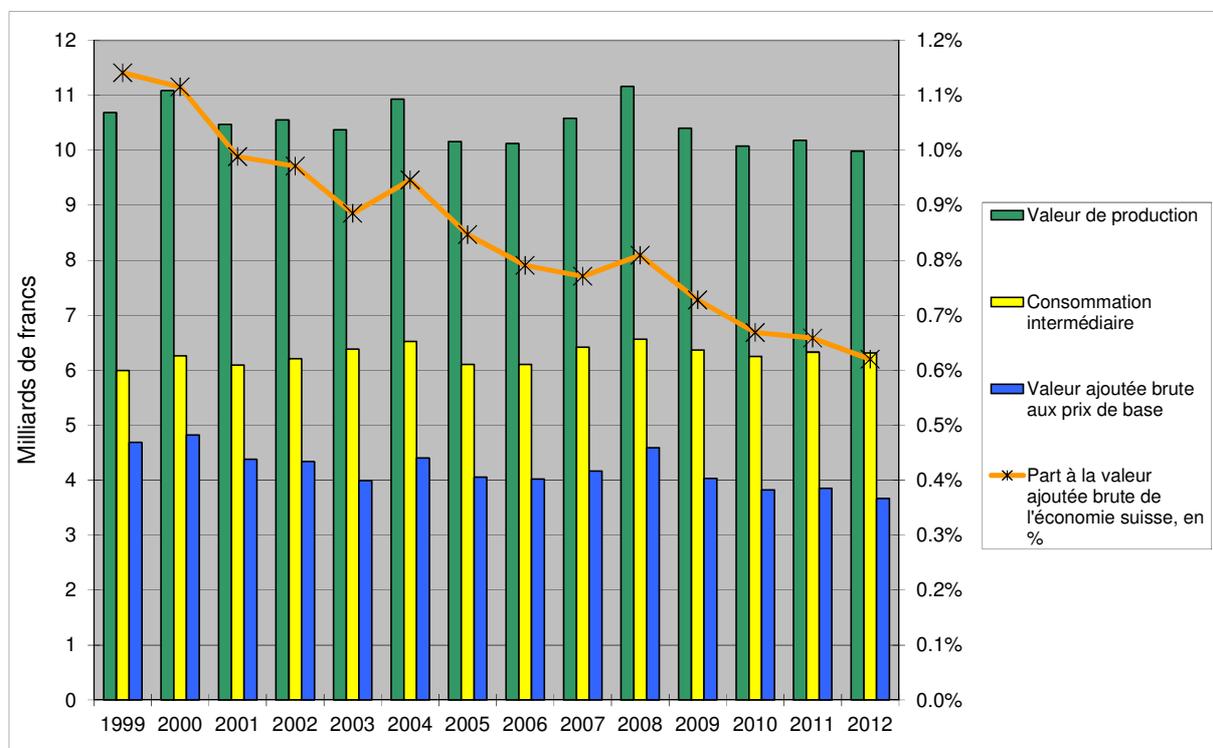
Graphique 33 : valeur de production végétale détaillée en 2013 en Suisse (en francs)
Source : OFS et OFAG

Note (concernant les graphiques 28 à 33) : l'agriculture selon les comptes régionaux de l'agriculture (CRA) se base sur les comptes économiques de l'agriculture (CEA) et ne comprend ni les petits producteurs, ni les services horticoles (paysagisme). La production végétale comprend les sapins de Noël, la production pour compte propre de plantations et les autres produits végétaux (semences fourragères, maraîchères et horticoles). Les données 2012 sont provisoires et celles de 2013 sont estimatives.

7.3. L'agriculture et sa part à l'économie



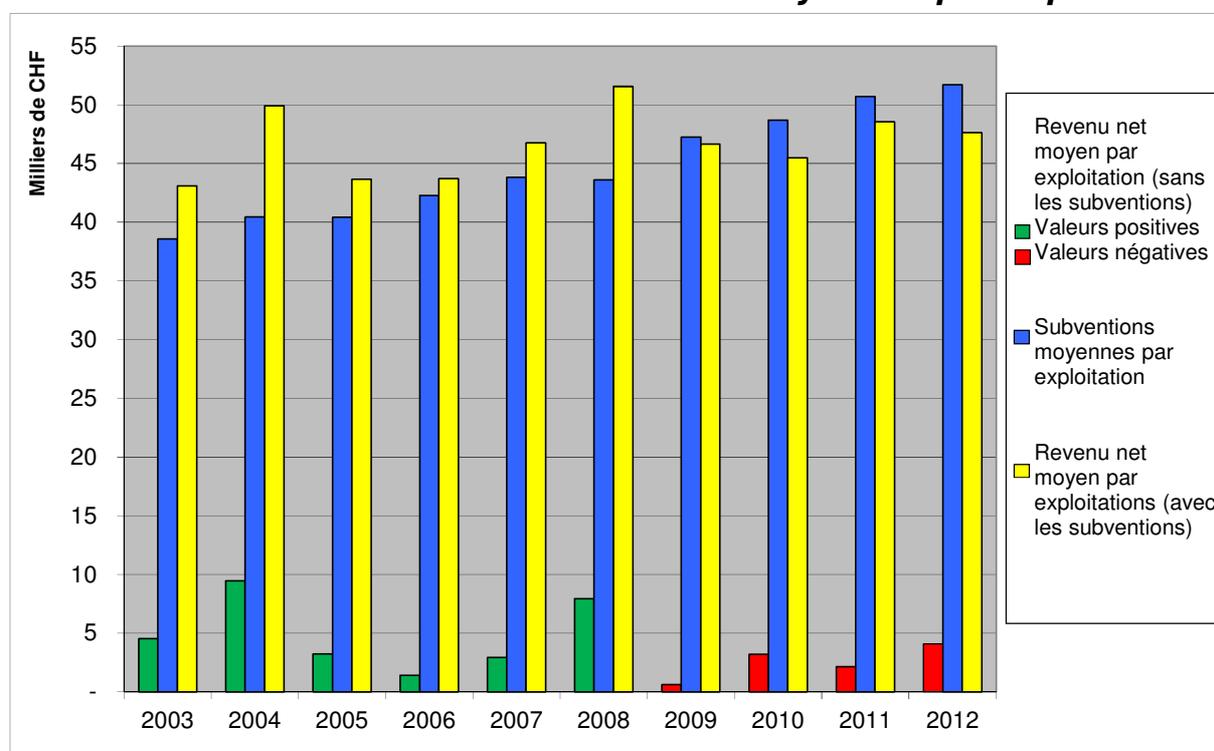
Graphique 34 : l'agriculture genevoise (sans la sylviculture et pisciculture) et sa part à l'économie (à prix courants)
Source : OFS



Graphique 35 : l'agriculture suisse (sans la sylviculture et pisciculture) et sa part à l'économie (à prix courants)
Source : OFS

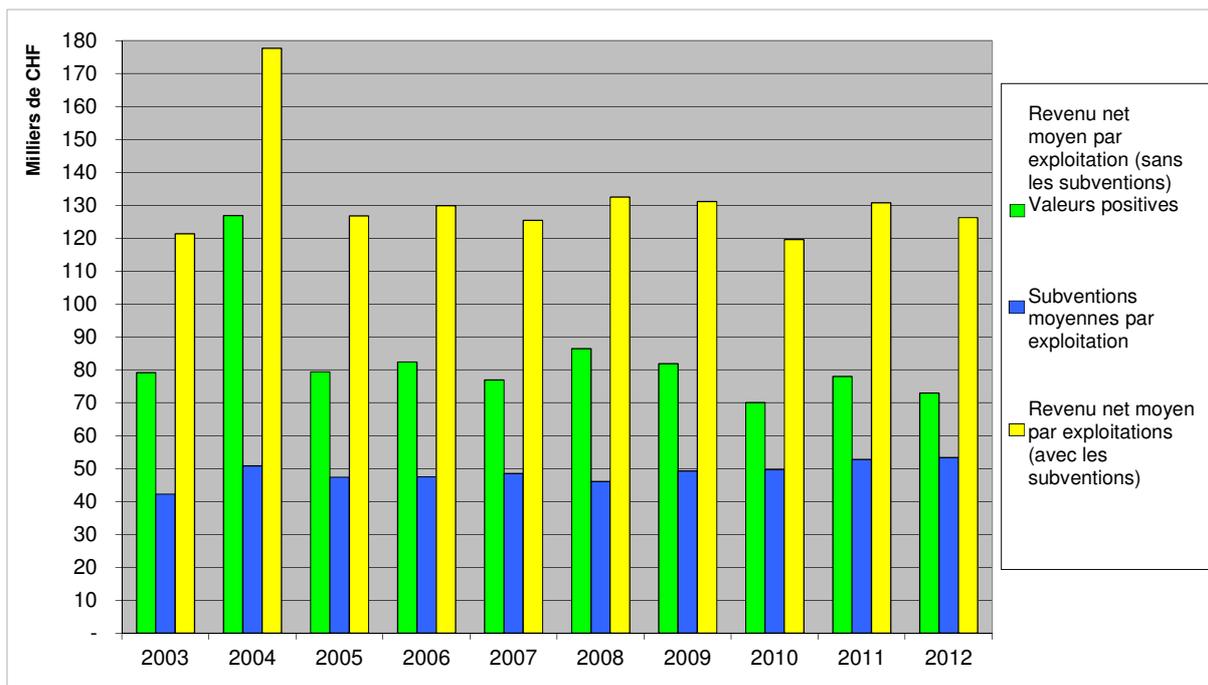
Note (concernant les graphiques 34 et 35) : la valeur ajoutée brute aux prix de base est ajustée pour obtenir la valeur ajoutée brute aux prix du marché (impôts sur produits moins subventions sur produits). Ainsi, la valeur ajoutée brute aux prix du marché du secteur primaire peut être comparée au produit intérieur brut (PIB). Les organisations internationales gouvernementales (OIG) sont, par convention, exclues du calcul du PIB. L'agriculture selon les comptes régionaux de l'agriculture (CRA) se base sur les comptes économiques de l'agriculture (CEA) et ne comprend ni les petits producteurs, ni les services horticoles (paysagisme). La valeur de production de l'agriculture correspond à la production animale et végétale.

7.4. Revenu net et subventions moyennes par exploitation



Graphique 36 : évolution du revenu net moyen et des subventions moyennes par exploitation en Suisse
Source : OFS

Note (concernant le graphique 36) : par subvention, on entend les subventions sur la production mais non liées aux produits. Le nombre d'exploitations est celui issu du relevé des structures agricoles (la définition d'une exploitation est donnée au chapitre 2.1).



Graphique 37 : évolution du revenu net et des subventions moyennes par exploitation à Genève Source : OFS

7.5. Méthodologie

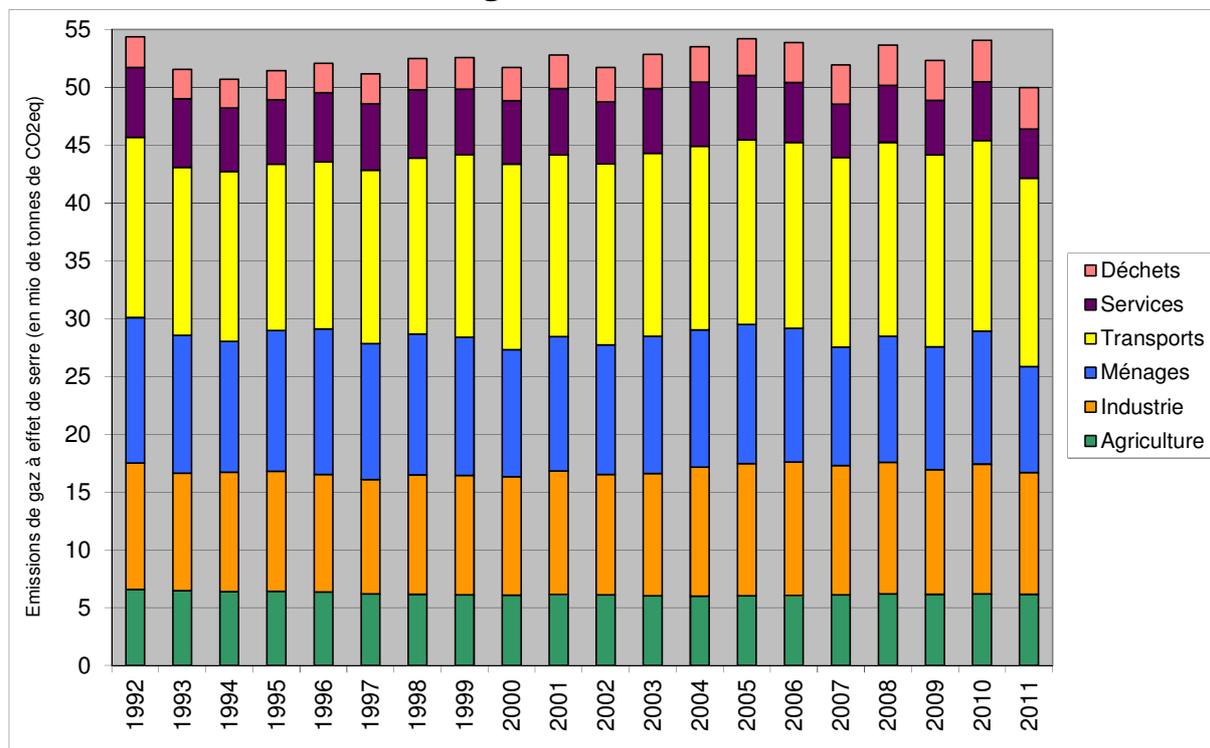
Voici comment ont été calculé les différents indicateurs utilisés précédemment :

Valeur de production	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée brute aux prix de base	Consommation de capital fixe (amortissements)	Valeur ajoutée nette aux prix de base	Rémunération des salariés	Autres impôts sur la production	Autres subventions sur la production
1	2	3 = 1 - 2	4	5 = 3 - 4	6	7	8

Excédent net d'exploitation / revenu mixte net	Fermages à payer	Intérêts à payer	Intérêts à recevoir	Revenu net d'entreprise
9 = 5 - 6 - 7 + 8	10	11	12	13 = 9 - 10 - 11 + 12

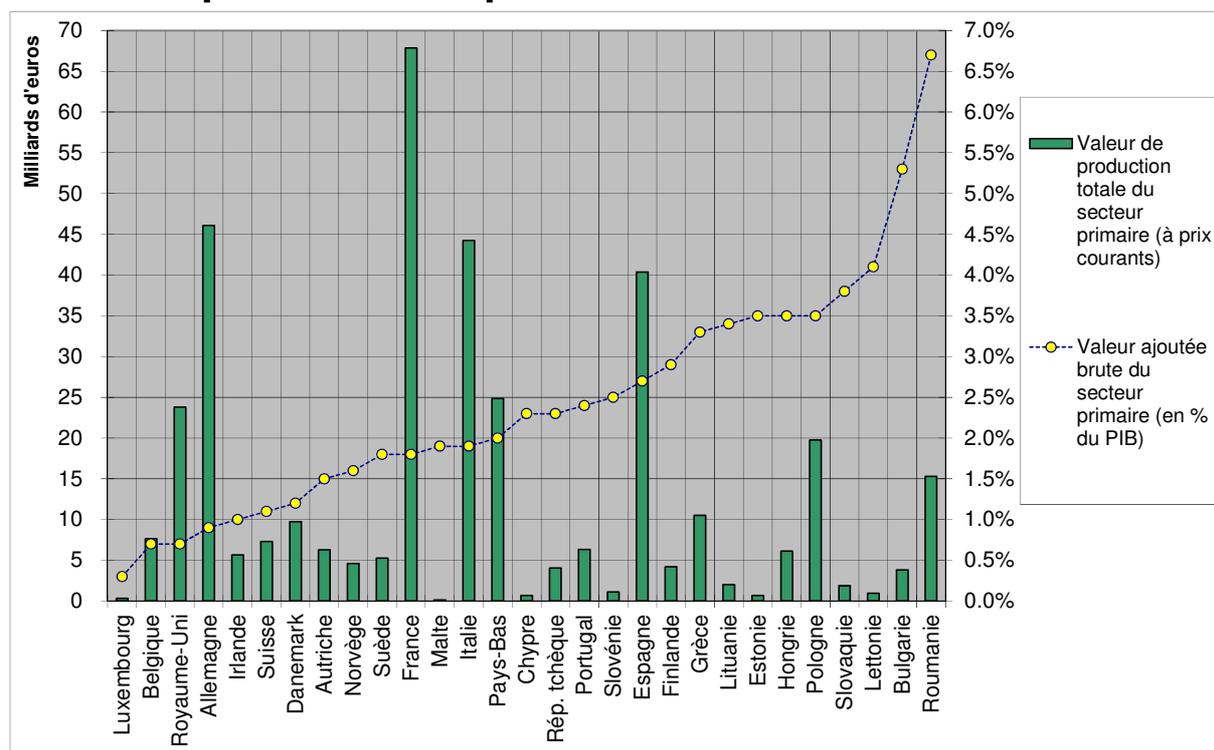
8. Écologie

8.1. Émission de gaz à effet de serre



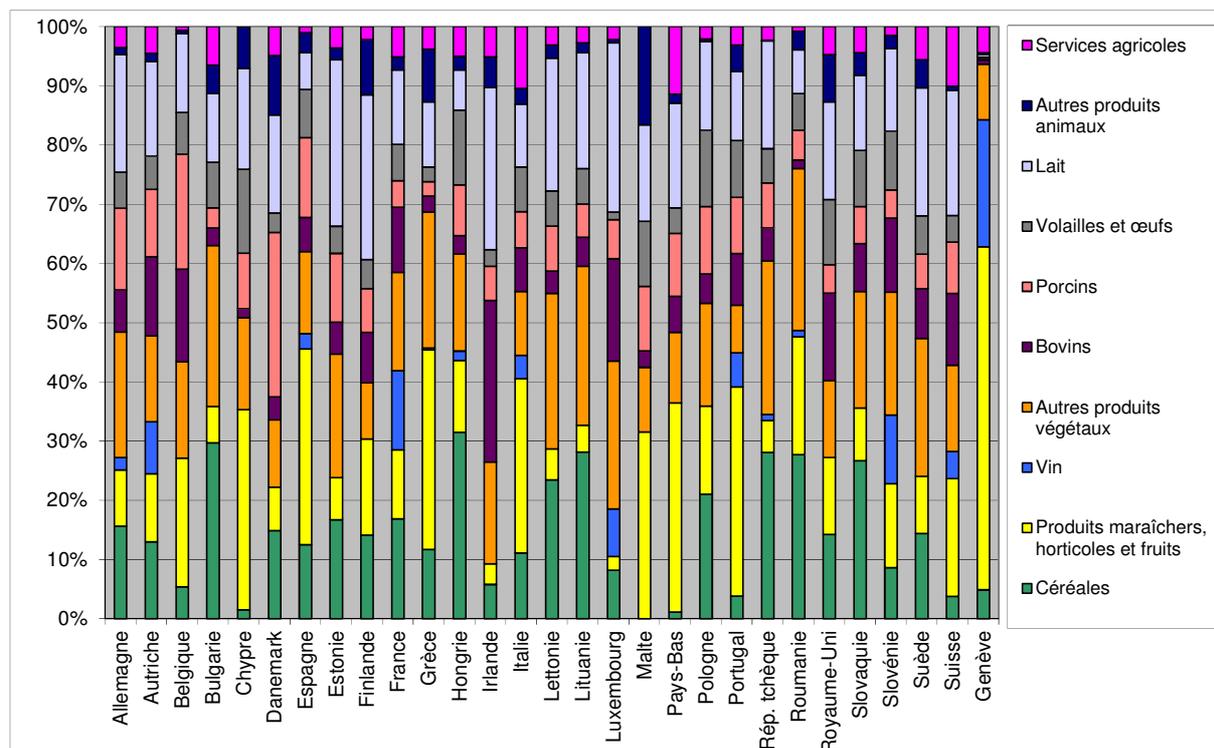
Graphique 38 : évolution des émissions de gaz à effet de serre selon le protocole de Kyoto par secteur responsable en Suisse
Source : OFEV

9. Comparaison européenne

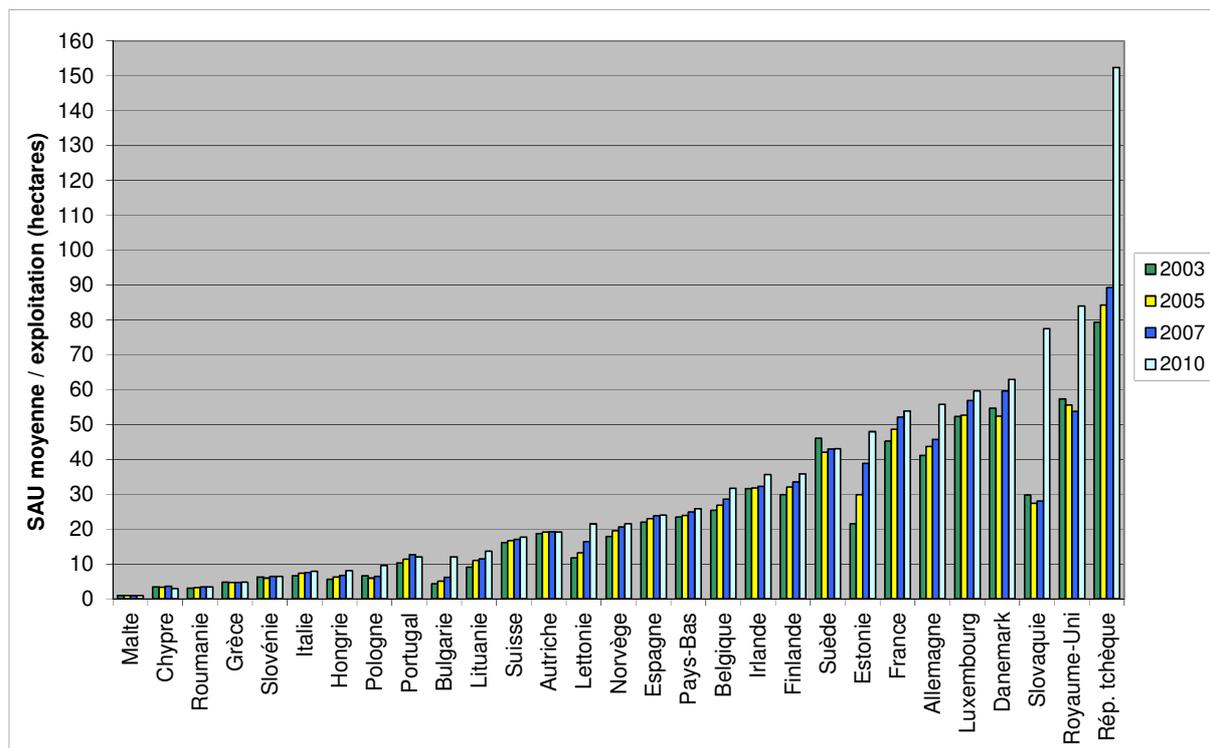


Graphique 39 : valeur totale du secteur primaire et sa part à l'économie, comparaison européenne en 2010
Source : OFS

Note (concernant le graphique 37) : part secteur primaire on entend, l'agriculture (production animale et végétale), la sylviculture et la pêche. Les données de la Suisse ont été recalculées selon les normes Eurostat, de ce fait, elles ne correspondent pas toujours exactement aux données publiées ailleurs.



Graphique 40 : part des produits individuels dans l'agriculture (en %), comparaison européenne en 2011
 Source : commission européenne et OFAG (valeurs suisses)



Graphique 41 : SAU moyenne par exploitation, comparaison européenne en 2010, 2007, 2005 et 2003
 Source : OFS

Note (concernant le graphique 38) : à titre indicatif, la SAU moyenne par exploitation en 2007 est de 1,7 hectares pour le Japon et de 181,8 hectares pour les Etats-Unis (source : commission européenne)

10. Principaux liens Internet

Genève

- Etat de Genève : <http://etat.geneve.ch/dt/agriculture/accueil.html>
- Office cantonal de la statistique : <http://www.geneve.ch/statistique/welcome.asp>

Suisse

- Office fédéral de l'agriculture : <http://www.blw.admin.ch/index.html?lang=fr>
- Office fédéral de la statistique : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>
- Office fédéral de l'environnement : <http://www.bafu.admin.ch/index.html?lang=fr>
- Union suisse des paysans : <http://www.sbv-usp.ch/fr/>

Région franco-valdo-genevoise

- Conseil du Léman : <http://www.conseilduleman.org/index.php>

France

- Institut national de la statistique et des études économiques : <http://www.insee.fr/fr/>
- Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Europe

- Commission européenne - Agriculture et développement rural - Analyses - Statistiques : http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/index_fr.htm
- Commission européenne - Agriculture et développement rural - Agriculture biologique: http://ec.europa.eu/agriculture/organic/home_fr
- Commission européenne - Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>

États-Unis

- United states department of agriculture - National agricultural statistics service : <http://www.nass.usda.gov/>

Monde

- Food and agriculture organization of the united nations :
<http://www.fao.org/corp/statistics/en/>
- Organic world - Global farming and statistics news :
<http://www.organic-world.net/index.html?&L=0>
- Organisation de coopération et de développement économiques :
http://www.oecd.org/home/0,3675,fr_2649_201185_1_1_1_1_1_1,00.html
- Organisation mondiale du commerce :
http://www.wto.org/french/res_f/statis_f/statis_f.htm

11. Sources des graphiques et périodicité

Graphique 1 à 6

- DGA - Décomptes principaux du canton de 1994 à 2013 - Disponibles dans les classeurs paiements directs (bureau de Maroussia Calderari)

Périodicité : annuelle (en début d'année), voir avec Maroussia Calderari

Graphique 7

- OFAG - Rapport agricole 2013 (p.19)

Périodicité : annuelle

Graphique 8

- OCSTAT - T 7.2.1.4 - Exploitations d'agriculture biologique, selon la taille et le type de culture 1999-2012
- OCSTAT - T 7.2.1.3 - Exploitations agricoles, selon la surface agricole utile depuis 1965
- OFS - T 7.2.1.1 - Exploitations agricoles, emplois et surface utile par canton 2000-2012

Périodicité : les données, qu'elles soient publiées par l'OCSTAT ou l'OFS, sont issues du relevé des structures agricoles. Celui-ci est effectué environ tous les deux ans, début mai.

Graphique 9

- OFS - T 7.2.1.3 - Agriculture biologique, exploitations, classes de grandeur 1997-2012
- OFS - T 7.2.1.2 - Exploitations agricoles, grandeur, surface, conditions de propriété 1985-2012

Périodicité : idem que pour le graphique 8

Graphique 10

- OCSTAT - T 7.2.1.3 - Exploitations agricoles, selon la surface agricole utile depuis 1965

Périodicité : idem que pour le graphique 8

Graphique 11

- OFS - T 7.2.1.2 - Exploitations agricoles, grandeur, surface, conditions de propriété 1985-2012

Périodicité : idem que pour le graphique 8

Graphique 12 et 13

- OFS - T 7.2.1.5 - Main d'œuvre agricole 1996-2012

Périodicité : données issues du recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture effectué tous les 3 à 5 ans.

Graphique 14 et 15

- DGA - Rapports Impromptu sur les âges des chefs d'exploitation (situation fin 2003 et fin 2013)

Périodicité : annuelle, voir avec Maroussia Calderari

Graphique 16 et 17

- OFS - T 7.2.1.1 - Exploitations agricoles, emplois et surface utile par canton 2000-2012

Périodicité : données issues du relevé des structures agricoles. Celui-ci est effectué environ tous les deux ans, début mai.

Graphique 18 à 20

- DGA - Rapports d'activité de 2004 à 2013
- DGA - Rapports Impromptu et Report builder de 2004 à 2013 concernant les surfaces sur Vaud exploitées par des genevois, voir avec Maroussia Calderari
- DGA - Rapports Impromptu et Report builder de 2004 à 2013 concernant les surfaces en statistiques, voir avec Andreas Rubin
- DGA - Relevé des parcelles exploitées par des vaudois sur Genève de 2004 à 2013 - Service de l'agriculture du canton de Vaud - disponible dans le classeur 14-9-17-1 (bureau de Maroussia Calderari)

Périodicité : tous ces documents sont disponibles annuellement (en début d'année)

Graphique 21

- DGA - Rapports d'activité de 1995 à 2013

Périodicité: annuelle (en début d'année)

Graphique 22

- OFS - T 2.2.2.8. - Évolution de l'utilisation du sol dans les cantons, selon 4 domaines principaux et selon la nouvelle nomenclature

Périodicité : tous les douze ans

Graphique 23

- OFS - T 2.2.2.2 - Utilisation du sol d'après 12 modes d'utilisation du sol 2004-2009

Périodicité : tous les douze ans

Graphique 24 et 25

- OFS - T 7.2.3.3 (collection historique) - Effectif du gros bétail selon l'espèce et par cantons 1866-2001
- OFS - T 7.2.3.3 - Animaux de rente des exploitations agricoles par canton 2000-2012

Périodicité : données issues du relevé des structures agricoles. Celui-ci est effectué environ tous les deux ans, début mai.

Graphique 26

- OFS - T 7.2.3.3 - Animaux de rente des exploitations agricoles par canton 2000-2012

Périodicité : idem que pour le graphique 24 et 25

Graphique 27

- DGA - Rapports d'activité de 2002 à 2013

Périodicité : annuelle (en début d'année)

Graphique 28 à 32

- OFS - T 7.4.3.3 - Comptes régionaux de l'agriculture, par canton et par région agricole : la production totale 1999-2013

Périodicité : annuelle

Graphique 33

- OFS - T 7.4.3.3 - Comptes régionaux de l'agriculture, par canton et par région agricole : la production totale 1999-2013
- OFAG - Rapport annuel 2013

Périodicité : tous ces documents sont disponibles annuellement

Graphique 34 et 35

- OFS - T 7.4.3.1 - Comptes régionaux de l'agriculture, par canton et par région agricole : de la production au revenu 1999-2012

Périodicité : annuelle

Graphiques 36 et 37

- OFS - T 7.4.3.1- Comptes régionaux de l'agriculture, par canton et par région agricole : de la production au revenu 1999-2013

Périodicité : annuelle

- OFS - T 7.2.1.1 - Exploitations agricoles, emplois et surface utile par canton 2000-2012

Périodicité : données issues du relevé des structures agricoles. Celui-ci est exécuté environ tous les deux ans, début mai.

Graphique 38

- OFEV : Indicateur de base - Émissions de gaz à effet de serre

Périodicité : pas d'information

Graphique 39

- OFS - T 7.1.9.1 - Secteur primaire en comparaison européenne 2010
- OFS - T 7.2.9.1 - Indicateurs de l'agriculture en comparaison internationale 2000-2010

Périodicité : pas d'information

Graphique 40

- Commission européenne - L'agriculture dans l'union européenne - Informations statistiques et économiques - Rapport 2012 (p.79)

Périodicité : pas d'information

- OFAG - Rapport annuel 2013 (tableau 15)

Périodicité : annuelle

Graphique 41

- OFS - T 7.2.9.1 - Indicateurs de l'agriculture en comparaison internationale 2000-2010

Périodicité : pas d'information

Tableau 4

- OFS - T 7.2.5.6 - Dépenses pour les paiements directs, paiements directs généraux 1999-2012 (par canton)
- OFS - T 7.2.5.7 - Dépenses pour les paiements directs, contributions écologiques et éthologiques 1999-2012 (par canton)
- OFAG - Rapport annuel 2013 (Annexe 30)
- OFAG - Décompte principal du canton 2013 - Disponible dans le classeur paiement direct 2012 (II)

Périodicité : tous ces documents sont disponibles annuellement